

Pour faire place à des logements pour personnes âgées

Un autre monument s'écroule

(page B-1)

L'UNION /A

Victoriaville et les Bois-Francs - 113e année - 20 février 1979 - no 11 - 4 cahiers - 108 pages

40 CENTS

Tentative de meurtre

Examens psychiatriques pour Claude Charpentier

(page A-2)

Importation de stupéfiants

Fortier subit son procès

(page A-3)



Au centre-ville

Le mail souterrain refait surface...

(page A-3)

Jacques Baril honoré



A lire

- Dossier des Jeux du Québec

(page A-22)

- Un second comité régional pour les Fêtes nationales

(page C-18)

Conseil d'administration du Cégep

J. Fauvel parti, les enseignants reviennent

Victoriaville (HRR) — Ce qu'on a appelé «l'affaire Fauvel» vient de prendre fin alors qu'à la dernière assemblée du conseil d'administration du Cégep de Victoriaville, tenue le 12 février dernier, les enseignants réintégraient les rangs suite à la démission de M. Jacques Fauvel récemment promu à Montréal.

Pendant au moins une année, les représentants des enseignants au conseil d'administration (Ernest Laflamme, Marcel Fréchette, André Fortier et André Loignon) se sont abstenus de siéger en présence de M. Jacques Fauvel, représentant socio-économique, en raison de sa conduite au moment du vote pour le transfert de fonds. A ce moment, les enseignants avaient jugé qu'il s'agissait d'un conflit moral d'intérêt puisque M. Fauvel, détentaire d'actions à la Banque Royale, avait tout de même fait pencher la balance en faveur de cette institution bancaire. Depuis cette dénonciation et après avoir à maintes reprises demandé la démission de M. Fauvel, les enseignants se sont éloignés du conseil d'administration.

Si les enseignants sont revenus, l'allure du conseil d'administration n'en sera pas moins modifiée au cours des mois prochains. En avril, en effet, les cinq représentants socio-économiques voient leur mandat prendre fin. Un seul de ces représentants possède un mandat renouvelable; il s'agit de M. Jacques Côté, qui, s'il le désire, peut siéger à nouveau. Quant aux autres ou bien, ils sont déjà partis ou bien ils devront partir. M. Fauvel et Mme Esther Ling Patry sont déjà partis. Mme Monique Proulx et M. Claude Pinard, le président du conseil d'administration, ne peuvent demander un renouvellement de leur mandat.

0-0-0-0-0

Les enseignants contestent

Les enseignants, par l'intermédiaire du président de leur syndicat, Réginald Sorel, sont revenus à la charge, lors de la dernière séance du conseil d'administration du Cégep, au sujet de manque d'enseignants.

Le syndicat réclame toujours 6.55 enseignants pour combler «une erreur» des services pédagogiques. On aurait en effet oublier de comptabiliser 1,200 inscriptions aux cours pour l'année 1978-79, si bien qu'au bout du compte, le Collège manque d'enseignants. Le syndicat dénonce les tactiques légalistes employées par le Cégep qui, au lieu de prendre les responsabilités de ses erreurs aurait ni plus ni moins retardé les procédures et fait en sorte que l'engagement de professeurs supplémentaires devienne impossible tant la deuxième session est avancée.

Lors d'une séance antérieure, le conseil d'administration avait voté une résolution à l'effet de mandater des officiers pour étudier avec le syndicat différentes hypothèses de solution et que, par la suite, des démarches soient entreprises afin d'en arriver à une solution. On avait également proposé que le conseil exécutif soit mandaté pour donner suite à cette recommandation. Or le syndicat considère que le conseil d'administration n'a pas donné suite au mandat qu'il s'était donné.

M. Réginald Sorel rappelait qu'une rencontre syndicat-collège avait effectivement eu lieu mais qu'elle n'avait abouti qu'à un voyage à Québec où les représentants du Collège, mal préparés, n'ont rien obtenu. La séance d'arbitrage (le syndicat avait posé un grief) a eu lieu le 20 décembre dernier mais le syndicat n'a eu droit qu'à une remise de la cause tandis que l'avocat du Collège apportait des objections préliminaires. Le Tribunal est actuellement en délibérations sur ces objections préliminaires et doit décider si la cause est oui ou non arbitrable. La prochaine audience d'arbitrage, si elle doit avoir lieu, se tiendra le 7 mars prochain. Même à ce moment, si les enseignants remportent gain de cause, ils n'obtiendront évidemment pas d'enseignants supplémentaires mais un dédommagement de l'ordre de $151,481.85. M. Réginald Sorel a mentionné à plusieurs reprises que le syndicat n'avait jamais demandé de l'argent mais bien des professeurs supplémentaires. Selon lui, le Collège a forcé le syndicat à se plaindre pour de l'argent. Dans un document qu'il remettait à l'assistance et aux membres du conseil d'administration, M. Sorel soulignait que «le Collège a forcé le syndicat à se battre pour la piastre,... Vous pouvez être rassuré: nous allons le faire».

Du côté du Collège, Mme Claudine Sotiau, directeur-général, commente l'attitude du syndicat en disant qu'on lui reproche simplement d'avoir échoué dans ses tentatives d'arriver à une solution.

0-0-0-0-0

Jeux du Québec

Le conseil d'administration du Cégep a voté en faveur de deux résolutions concernant les éventuels Jeux du Québec 1981 à Victoriaville. Le Cégep appui d'abord la tenue des Jeux du Québec à Victoriaville et assure la Corporation des Jeudo de sa collaboration. Ensuite, le Cégep assure la Corporation de la disponibilité de ses ressources humaines et techniques...

0-0-0-0-0

5 revendications

Après plusieurs séances d'études, le comité spécial des étudiants formé pour approfondir les revendications concernant le système des prêts et bourses, a fourni son rapport et a fait ressortir cinq revendications précises.

Ces revendications, votées en assemblée générale sont les suivantes: d'abord les étudiants demandent que la contribution des parents soit calculée selon le revenu brut et sans passer par la déclaration d'impôt en tenant compte de certaines modifications (telle l'augmentation des frais de subsistance des enfants et l'allocation d'une somme d'argent inconditionnelle pour les frais de dentiste et de médecin). Les étudiants ont également adopté la revendication voulant qu'il y ait un gel du prêt et une augmentation de la bourse pour réduire l'endettement de l'étudiant pour que le remboursement du prêt se fasse six mois après que l'étudiant aura trouvé un emploi à temps plein.

La troisième revendication des étudiants du Cégep est à l'effet qu'il soit ajouté avec chaque demande de prêt et bourse, une copie du feuillet résumé «Hebdo-information».

On demande encore que la contribution minimale de l'étudiant soit réduite de moitié et que cette revendication soit basée sur le revenu réel de l'étudiant.

Enfin, la cinquième revendication consiste à demander au gouvernement d'accorder plus de pouvoirs aux responsables locaux et que ceux-ci président un comité d'étude des cas spéciaux dans chaque Cégep.

Les cinq revendications étant dûment formulées, les étudiants du Cégep de Vitoriaville s'organisent pour les présenter au niveau national.

0-0-0-0-0

Commission pédagogique

C'est au moment de la dernière séance du conseil d'administration que nous apprenions la nomination des membres à la Commission pédagogique. Elle est maintenant formée de M. Robert Isabelle représentant le Collège, de MM. Michel Roy, Gérald Boyer et Claude Taillon pour représenter les enseignants, MM. Alain Pelletier et Jean Paquin pour représenter les étudiants, M. Réal Ouellette représentant des cadres et gérants, MM. Benoît Larochelle et Pierre Laurence pour représenter le personnel non enseignant et enfin MM. Yvon Fournier et Pierre Hébert pour représenter le personnel de soutien.

0-0-0-0-0

Plus d'agent d'information

Mlle Jacinthe Lavigne a remis récemment sa démission du poste d'agent d'information aux autorités du Cégep de Victoriaville. Sa démission est effective depuis le 16 février dernier et c'est Mme Claudine Sotiau, directeur-général, qui assure l'intérim jusqu'à ce qu'une autre personne obtienne le poste. Mlle Lavigne, laquelle avait porté les couleurs du Parti Conservateur lors des dernières élections fédérales partielles a démissionné pour des raisons personnelles.

0-0-0-0-0

Assemblée spéciale

Le conseil d'administration du Cégep se réunira en assemblée spéciale le 26 mars prochain pour étudier divers aspects du Libre blanc sur l'enseignement collégial.

Fusillade et vol à Victoriaville

Troisième suspect toujours recherché

Arthabaska (GB) — Les frères Yves et Yvon Faubert, accusés d'avoir perpétré un vol à main armée à la résidence de M. Jacques Deschambeault le 9 février dernier, ont défilé devant le juge Rock Lefrançois pour leur enquête sur cautionnement mercredi dernier.

Leur procureur, un avocat de la métropole, ne pouvant être présent, l'enquête a été fixée à jeudi. Les deux individus qui avaient établi leur domicile à Daveluyville depuis quelque temps devront donc revenir à la Cour pour tenter d'obtenir une libération en attendant leur enquête préliminaire.

En ce qui a trait au troisième homme dans cette affaire de fusillade et de vol, son arrestation ne s'est pas encore produite. Les policiers sont toutefois sur une bonne piste.

Examen psychiatrique pour Charpentier

Arthabaska (GB) — Accusé de tentative de meurtre sur la personne de son épouse, Claude Charpentier a comparu devant le juge Rock Lefrançois de la Cour des Sessions de la Paix, mercredi dernier, au Palais de justice d'Arthabaska.

Charpentier devra passer des examens psychiatriques en profondeur à l'Institut Pinel de Montréal et ce, pendant une période de 30 jours. Le juge en est venu à cette ordonnance après avoir pris connaissance d'un rapport préliminaire d'un psychiatre de Trois-Rivières qui a soigné l'accusé après son arrestation suite à l'attentat à coups de marteau.

Le résident de Norbertville devra donc revenir devant le juge dans un mois et ce n'est qu'à ce moment qu'on verra s'il est apte à subir son procès devant un juge et jury.

Entre-temps, l'épouse de Charpentier repose toujours dans un état satisfaisant dans un hôpital de la vieille capitale.

sommaire

Age d'Or	A-20
Agenda	A-6
Alcide	B-11
Avis publics	D-22
Carrières	D-20
Cinéma	C-19
Daveluyville	A-18
Décès	B-7
Economie	C-8
Editorial	A-4
Horoscope	B-8
Le Culturel	C-17
Mot caché	B-8
Mots croisés	B-8
Naissances	B-6
Petites annonces	B-17
Plessisville	C-1
Princeville	C-10
Sports	D-1
Tourisme	C-6

Les Galeries Notre-Dame, rien de plus sérieux

Par Gilles Besmargian

Victoriaville — Les quelque 75 marchands propriétaires et locataires membres de Plaza Victoriaville réunis en assemblée extraordinaire mardi dernier, au restaurant «La bonne cuisine» du magasin Continental, ont donné le feu vert à leur exécutif en ce qui a trait au projet de mail souterrain ou toute autre alternative pouvant améliorer les affaires sur la rue Notre-Dame est.

Par leur geste unanime, les commerçants du centre-ville ont ainsi placé une commande auprès d'une firme d'ingénieurs afin que cette dernière procède à la confection des plans et devis. Cette initiative permettra éventuellement de connaître les coûts du projet de même l'échéancier qui permettra la réalisation des «Galeries Notre-Dame».

Dans son allocution devant les membres de Plaza Victoriaville, le président de l'association, M. Marcel Lainesse, a rappelé que le projet en question n'était pas le fruit d'une idée spontanée mais bien une suite logique aux nombreux rapports ou études rendus publics depuis au moins trois ans. On se souviendra entre autres du rapport du ministère de l'Industrie et du Commerce qui avait fait couler beaucoup d'encre à la fin de 1975.

Selon M. Lainesse, le centre-ville jouit présentement d'un sursis grâce aux nombreux stationnements mais qu'il était temps que les commerçants prennent leur responsabilité. «A partir d'aujourd'hui, les membres doivent apprendre à mettre l'intérêt de la Plaza avant leur intérêt personnel. La période de l'individualisme est dépassée. De plus, dans l'avenir, les marchands devront donner plus et mieux à leur clientèle.

Financement

Pour financer le projet, les membres ont accepté de verser un certain montant dans un fonds qui sera administré par un comité indépendant. Les locataires ont convenu de débourser l'équivalent d'un mois de loyer pendant que les propriétaires débourseront une somme qui pourrait représenter environ 25% de la taxe foncière annuelle.

Comme le faisait remarquer le président de l'association, le projet souterrain n'est pas définitif. «Il est fort possible qu'il soit modifié en cours de route et que les coûts varient selon la décision que nous prendrons en temps et lieu», devait-il ajouter.

Maire

Appelé à prendre la parole, le maire de Victoriaville, M. Robert Caron, a qualifié le projet de «merveilleux» et qu'il y croyait fermement. «Pour moi, le centre-ville est un centre d'achats naturel qui ne demande qu'à être complété».

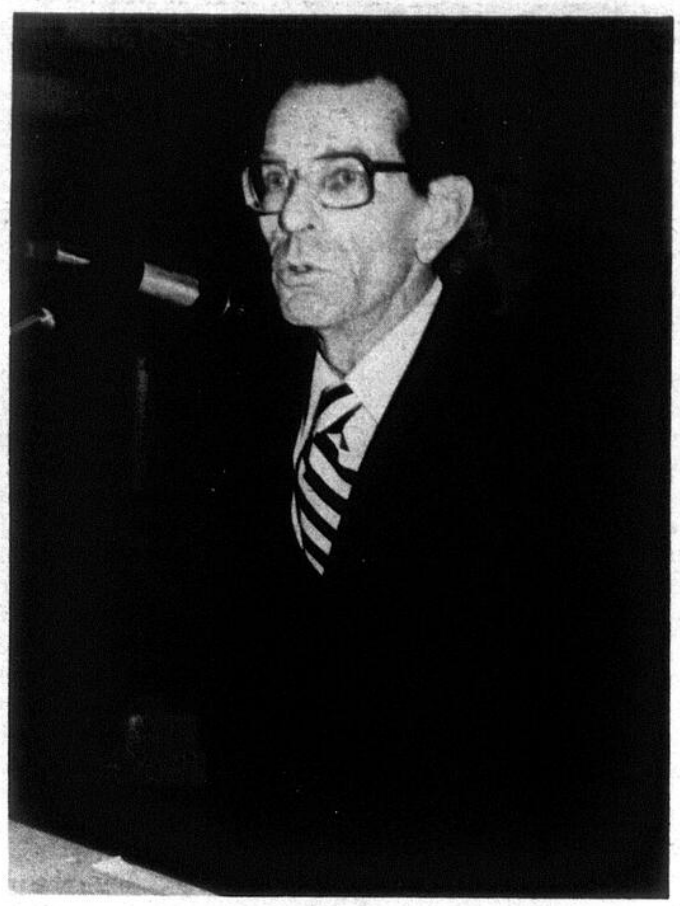
«Il faut cependant réaliser que tous les propriétaires ou locataires de commerces, les bureaux d'affaires et les résidents sur le parcours du projet devront participer avec l'association à la réalisation du projet. Je verrais mal un commerçant exploiter la bonne volonté d'un groupe sans ne rien débourser de son côté,» de poursuivre le maire.

M. Caron a trouvé encourageant le fait que les membres prennent leurs affaires en main et les a incités à poursuivre leur engagement jusqu'au bout. Il leur a même suggéré de penser à couvrir la rue Notre-Dame, du rond-point à l'église Saints-Martyrs. «J'aimerais que cette solution ne soit pas mise de côté. Plusieurs services sont déjà là et ce projet serait peut-être réalisable à un coût moindre.»

Les galeries

Si le mal souterrain était réalisé, il pourrait s'étendre sur une distance de 1,500 pieds linéaires, soit à l'est du rond-point jusqu'à l'église Saints-Martyrs. Dans sa largeur, il occuperait l'espace disponible entre les trottoirs, soit 34 pieds linéaires. La hauteur présenterait un espace libre de 12 pieds.

Pour Gérard Levasseur, l'instigateur du projet, les «Galeries» permettraient de doubler l'espace commercial au centre-ville, de doubler le nombre d'emplois et voir même doubler les ventes.



M. Marcel Lainesse, président de l'Association des marchands de Plaza Victoriaville.

(Photo GB)



Cette photo nous fait voir une maquette du centre-ville avec, au centre, la galerie souterraine qui pourrait devenir réalité.

(Photo GB)

Aux Assises criminelles

Procès de Fortier

Par Gilles Besmargian

Arthabaska — Le procès de Michel Fortier de Saint-Valère, accusé d'avoir comploté avec d'autres personnes pour importer environ 200 livres de cannabis (marijuana) au Canada entre la fin d'août et le début d'octobre 1978, a débuté mercredi dernier au Palais de Justice d'Arthabaska par le choix du jury.

Les 12 jurés choisis (6 hommes et 6 femmes) ont commencé leur boulot jeudi matin après que les procureurs dans cette cause, Me Denis Lavigne pour la Défense et Me Gérald Milot pour la Couronne, eurent réglé certaines technicalités. Pour sa part, le juge Ivan Mignault de la Cour Supérieure a donné ses instructions aux personnes qui rendront, au terme du procès, un verdict de culpabilité ou de non-culpabilité. Enfin, Me Milot a distribué à chacun des membres du jury une copie de l'acte d'accusation en précisant qu'il devra faire cette preuve.

Deux agents spéciaux à l'emploi de l'Agence de contrôle de la drogue aux Etats-Unis ont été appelés à témoigner dès l'ouverture du procès. Ces deux policiers sont venus identifier, sur photos, un individu dénommé Larry Lancaster qui habite South-Bend, Indiana. Précisons immédiatement que le rôle de Lancaster demeure toujours inconnu dans la présente cause.

Plus tard jeudi, des agents de la Sûreté du Québec ont déposé à l'effet qu'ils avaient saisi dans un bureau, à la résidence de Michel Fortier à Saint-Valère, des bouts de papier sur lesquels on retrouvait des numéros de téléphone. Lors de cette perquisition, on a aussi découvert un sac contenant 8.5 grammes de marijuana dans une automobile immatriculée au nom de l'accusé. On a également appris que les policiers avaient saisi à la résidence de Michel Guillemette, à Victoriaville, un sac contenant une once de «pot» et une quantité semblable sur la personne de Guillemette.

Au cours de cette journée du 3 octobre 1978, les enquêteurs de la S.Q. ont procédé à une autre saisie sur la terre du père de Michel Guillemette à Saint-Valère. Cette fois on s'emparait de trois sacs contenant chacun 10 livres de cannabis. Enfin, à Saint-Rosaire, les agents

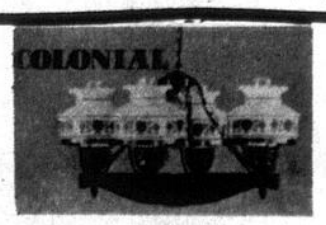
(suite à la page 9)

Venez visiter le nouveau centre de luminaires au

Meubles Perreault Inc.

854 boul. Bois-Francs sud – Arthabaska – 357-9213





6/36

GROS LOT

$100,000.00

Minimum vendredi

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

4	7	10	20	24	30

	NOMBRE DE GAGNANTS	PRIX
6 SUR 6	2	262,998.50
5 SUR 6	293	537.20
4 SUR 6	7975	54.80
5 SUR 6+	4	26,233.20

NO COMPLEMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6 +

31

VENTES TOTALES:

$1,821,746.

Lotto

TIRAGE 846 16/2/79

SÉRIE	NUMÉRO	
		30 Séries émises - 90,000 chacune
30	80021	1 GAGNANT DE $50,000.
NUMÉRO COMPLET	80021	POSSIBILITÉ DE: 29 GAGNANTS DE $5,000.
	0021	240 GAGNANTS DE $500.
	021	2430 GAGNANTS DE $100.

Tous les billets gagnants de $500. et $100. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN

L'UNION

Fondé en 1866, **L'union des Cantons de l'Est** est publié et imprimé par **L'Imprimerie d'Arthabaska Inc.**, 370 rue Girouard, Arthabaska, Qué. G6P 6S8. 819-357-2065

Editeur:
Roger Lussier

Rédacteur en chef:
Marcel Duchesneau

Rédacteurs:
Gilles Besmargian
Pierre Malhot
Hélène Ruel-Roberge

Collaborateurs:
Alcide Fleury,
Arthabaska – 357-2358
Luc Painchaud
Plessisville – 362-6477
Jean-Guy Cloutier
Ham-Nord – 344-2002
M. Anne Grimard
Saint-Adrien – 828-2842
Monique Roy
Daveluyville – 367-2285
René Houde (photographe)

Publicitaires:
Michel Gagné
Réal Pellerin
André Arsenault
André Lavigne

Tirage:
Jacques Gagnon

Représentant à Montréal:
Hebdos A-1 Inc.
2055, rue Peel, suite 125,
Montréal, Qué
845-3842

Prix des abonnements:
Camelots

Victoriaville	Warwick
Princeville	Daveluyville
Plessisville	Kingsey Falls
Tingwick	Ham-Nord
Lyster	Lauzerville
Arthabaska	Saint-Albert

Notre-Dame-de-Ham
Sainte-Sophie-de-Mégantic
(40 sous le numéro ou $20.00 par année)

Poste:
Canada
6 mois $10.00
12 mois $18.00
Autres endroits que le Canada
12 mois $50.00
Aux endroits desservis par camelots, il n'y a pas d'abonnement par la poste

Autorisation postale:
Le ministère des Postes à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication. Courrier de la deuxième classe. Enregistrement - numéro 1137

Droits de reproduction:
Tous droits réservés sur la reproduction des annonces ou des nouvelles de notre journal.

Dépôt légal:
Bibliothèque Nationale du Québec

éditorial

La 55-sud est morte!

Vive la 116... réaménagée!

Dans une allocution qu'il prononçait la semaine dernière devant les membres de la Chambre de commerce de Victoriaville, le député Jacques Baril mettait en quelque sorte le point final au projet de l'autoroute 55 entre Saint-Albert et Richmond. Comme il le faisait remarquer: «le dossier de la 55 est clos pour l'instant jusqu'à ce que des données nouvelles interviennent et puissent justifier prioritairement une telle dépense».

Comme le député Baril, c'est la dernière fois que nous revenons sur le sujet. Ce n'est cependant pas sans amertume, sans un certain pincement au coeur que nous devons clore ce dossier, surtout lorsque l'on constate - si l'on se fie aux déclarations du député Baril et du ministre des Finances Jacques Parizeau - que le gouvernement du Québec, depuis 1970, a dépensé plus de $1.4 million de dollars ($450,000.00 sont allés pour les coûts d'expropriation, et $900,000.00 pour des études de sols, arpentage et devis préliminaires commandés en 1976), à même les deniers des contribuables, pour entretenir de vaines promesses. Il en coûterait plus de $46.5 millions pour compléter le tronçon entre Saint-Albert et Richmond.

Monsieur Baril profitait cependant de son passage devant la Chambre de commerce pour mettre un baume aux blessures infligées par cette décision irrévocable, en annonçant qu'un autre projet est sur le point d'aboutir concrètement: la réfection complète de la route 116, entre Plessisville et Richmond, soit sur une distance de 49 milles.

Ce projet routier serait divisé en quatre étapes prioritaires, soit en premier lieu le tronçon reliant Plessisville et Warwick qui serait élargi à quatre voies contiguës, dans un deuxième temps le tronçon Richmond - Danville avec aménagement d'une voie de contournement à Danville, la réfection d'un troisième tronçon (Danville - Kingsey-Falls) avec prévision d'un parachèvement à quatre voies contiguës, et enfin le tronçon Kingsey-Falls - Warwick avec également prévision d'un parachèvement à quatre voix contiguës.

Selon le député d'Arthabaska, ce projet aurait déjà été présenté au ministre des Transports, M. Lucien Lessard, qui en a reconnu le bien-fondé et a mobilisé toute une équipe de fonctionnaires pour travailler «en priorité» sur ce projet et préparer un «échéancier complet et réalisable dans les meilleurs délais».

On ne peut que se réjouir de ce projet de réfection de la 116, route qui laisse vraiment à désirer, qui est tout à fait inadéquate, spécialement au printemps où cela devient à bien des endroits carrément impraticable, surtout lorsque l'on sait que les études de circulation révèlent un secteur très urbanisé à haute densité de circulation pour une route dite «secondaire» et qu'il y circule (chiffres de 1976) près de 7,000 véhicules par jour en moyenne.

D'ailleurs, on ne compte plus les camions lourds, les autobus scolaires, le transport ambulancier qui circulent sur cet axe, sans oublier les milliers de travailleurs qui, matin et soir, font le trajet de la 116 pour se rendre et revenir de leur lieu de travail. Ce n'est pas non plus un secret pour personne que cette route voit chaque année plus que sa part d'accidents, et plusieurs même mortels.

En ce qui concerne ce projet, monsieur Lessard lui-même a assuré le député Baril qu'il viendra chez nous, au printemps, annoncer un échéancier précis et réalisable dans les meilleurs délais. Souhaitons que l'échéancier «précis» du ministre Lessard sera vraiment précis, en ce sens qu'il comprendra également l'échéancier de l'aménagement à quatre voies de cette route, et surtout qu'il sera cette fois-ci pris au sérieux par le gouvernement et qu'on n'assistera pas encore une fois à un tour de passe-passe comme ce fut le cas avec la 55.

Nous désirons donc assurer le député d'Arthabaska de notre entier appui envers ce projet et nous invitons même tous les organismes de la région (Chambres de commerce, clubs sociaux et autres), ainsi que toutes les municipalités touchées directement ou indirectement par la réfection de la route 116, d'appuyer le projet.

Depuis près de vingt ans, nous nous démenons pour que le gouvernement nous dote d'une voie de circulation adéquate et surtout carrossable entre Sherbrooke et les Bois-Francs. On a jugé en haut lieu que la réfection et l'aménagement à quatre voies de la route 116 seraient beaucoup moins dispendieux que la construction de l'autoroute 55 entre ces deux points. Que cette liaison routière s'appelle 55 ou 116, cela a très peu d'importance. Le principal point à retenir, c'est que nous ayons enfin une voie rapide et adéquate dans les plus brefs délais.

La 55-sud est morte! Vive la 116... réaménagée à quatre voies!

Marcel Duchesneau



opinions

N.D.L.R. — Seules les lettres à l'éditeur, signées, et d'une longueur maximum de deux pages écrites à la main, paraîtront comme "Opinions libres". Faites parvenir vos lettres à l'adresse suivante: Journal L'Union, 370 rue Girouard, Arthabaska, P. Qué.

Réponse à M. Besmargian

Ayant assisté à l'ouverture des nouveaux locaux de la TVCBF, nous ne pouvons passer sous silence les commentaires que nous inspire l'éditorial de M. Besmargian. Cet éditorial, selon nous, par ses propos discréditants sur les personnes de Madame Gisèle Morissette, Jean-Guy Morissette et de M. Baril, va à l'encontre des principes d'honnêteté journalistique. M. Besmargian n'a aucun sens de l'éthique professionnelle et nous ne pouvons que nous indigner de cet écrit qui relève plus de la démagogie que du sain journalisme.

Quant aux propos de M. O'Neill que vous relatez en mettant l'emphase sur la critique plutôt que sur la louange, nous aimerions en faire ressortir quelques réflexions. Le ministre dit que les subventions consenties par son ministère seraient toujours minoritaires afin de ne pas brimer la liberté d'expression des média communautaires. Bien. Mais si nous poursuivons ce raisonnement, est-ce à dire M. Besmargian que vous représentez les intérêts des commerçants et des

(suite à la page 6)

provigain

GEDEON GRENIER INC.

Gédéon un p'tit gars de chez nous



RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE ET BOUL. CARIGNAN

BOEUF HACHE ORDINAIRE
$1.48 lb

COTELETTES de PORC
Coupe du centre
$1.79

BOLOGNE
Demi ou complet
Régulier ou ciré
Taillefer
99¢ lb

SAUCISSE porc & boeuf
Produit décongelé "ROYAL"
79¢ lb

POMMES de TERRE
Culture du Québec Canada no 1
20 livres / 1.19

CELERI FRAIS
Importé de Floride
Canada no 1 Grosseur 30
59¢

POMMES
Cat. Can. Fantaisie Variété Cortland
Culture du Québec
5 livres / 1.07

TIDE
Détersif en poudre
Boite de 6 litres
$2.69

NESCAFE Le franc café
instant
Jarre 10 onces
SPECIAL
$4.84

KRAFT Fromage
Tranches individuelles
Cello 8 onces
79¢

MONARCH
Mélanges à gâteaux
Blancs ou chocolat
Sachet 9.3
SPECIAL 3/1.00

AYLMER
Soupe aux légumes
Boite 10 onces
SPECIAL
4/89¢

CHANTECLERC
Javel concentrée
Gallon 128 onces
SPECIAL
67¢

CORDON BLEU
Sauce hot chicken
Boite 19 onces
3/1.00

MARGARINE MOLLE
Chef Gaston Boite plastique d'une livre
SPECIAL 59¢

HEINZ
Jus de tomates
Fancy
Boite 19 onces
29¢

VALLEY FARM
Frites congelées
Sac 2 livres
29¢

SUCRE BLANC
St-Lawrence
Sac de 4 kilos
SPECIAL
$1.74

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES

carrefour

Une place pour des enfants

Les enfants ont de moins en moins de place pour vivre dans notre société moderne.

Les enfants qui, il y a quelques années, avaient une place privilégiée sont devenus et deviennent de plus en plus des fardeaux pour beaucoup de familles. Quelques exemples nous permettent de vérifier le bien-fondé de cette affirmation.

Si nous examinons la possibilité de se loger dès qu'une famille a quelques enfants: trouver un cinq pièces et demie convenable et à des prix abordables n'est pas chose facile. L'environnement de ces logements, si on en trouve, ne convient pas habituellement pour les enfants. Il y a plus d'espace réservé aux voitures qu'aux enfants. Il y a quelques années à Victoriaville, on a construit trois blocs de logements les uns à côté des autres. A ce moment, il y avait 65 enfants réduits à s'amuser dans quelques pieds carrés de pelouse ou dans la rue.

Un autre fait qui nous porte à réfléchir, ce sont les beaux arrangements des lieux publics. Ils sont faits pour encourager les enfants à consommer toutes sortes de bonbons au maximum. Ainsi, on retrouve tout l'étalage de chocolat, gommes, pendant que les parents attendent patiemment à la caisse essayant d'éviter que les enfants attrapent d'une main ou l'autre ces petites choses tant désirées.

Je veux signaler un autre fait. C'était quelques jours avant Noël. Je me rends dans un lieu public pour participer à un spectacle. Cette journée-là, il y avait une fête pour les enfants et quand je suis arrivé, c'était le temps de la pause. J'ai vu quelques centaines d'enfants s'aligner pour boire et manger. Qu'avait-on à offrir? Du pop-corn, des peanuts, du chocolat, du coke, etc.. Je trouve ça malheureux. Il serait sûrement possible d'offrir des jus, des fruits. Peut-être que ce ne serait pas assez payant ou trop d'ouvrage.

La réflexion sur les conditions de vie imposées aux enfants pourrait se poursuivre longtemps. Nous sommes portés à accuser les parents de maltraiter les enfants. Serait-il possible que le mal ne soit pas souvent personnalisé mais qu'il soit engendré par les conditions de vie dans lesquelles la société nous pousse à vivre?

Espérons que l'année de l'enfant ne sera pas seulement une jérémiade qui se plaira à décrire et à quantifier les malheurs des enfants. Cette année devrait s'attaquer non pas aux conséquences mais aux causes réelles qui font qu'au Canada un enfant sur quatre est victime d'oppression dans son milieu et dans le monde des millions d'enfants souffrent journellement.

Jacques Gélinas

Opinions...

(suite de la page 4)

patrons puisque ceux-ci sont les subventionneurs majoritaires du journal et qu'ainsi donc, ces subventions étant majoritaires, elles briment votre liberté d'expression.

Aussi nous pensons que de demander à la TVC qui a une demi-heure d'antenne par semaine, de partager ce temps avec les patrons et les organismes religieux, tient du délire. En effet nous croyons que les patrons ont plus que l'occasion de se faire entendre et pas seulement dans les média et que les organismes religieux bénéficient déjà de la chaire et de plusieurs heures hebdomadaires dans tous les média. Vous ne parlez pas des organismes religieux dans votre éditorial mais tels étaient les propos de M. O'Neill lors de cette soirée où vous n'étiez même pas présent. D'ailleurs M. Besmargian êtes-vous un auditeur assidu de la TVCBF pour faire ainsi des analyses statistiques sur la fréquence des sujets et des points de vue de la télévision communautaire?

Pour toutes ces raisons, nous ne pouvons avoir confiance en l'intégrité de votre parole et nous demandons votre démission.

Michel Brais pour
les gens du Parminou

cc:
direction de l'Union
TVCBF
M. Louis O'Neill
bureau du député

Opinions "étonnantes"

Le 16 février 1979.

L'Union des Cantons de l'Est,
Arthabaska.

Les opinions émises par M. Besmargian sur la T.V.C. des Bois-Francs sont très étonnantes et très graves, surtout venant d'un éditorialiste.

Lorsqu'il s'agit de porter un jugement actuel et juste sur un organisme d'information comme la T.V.C., il faut en premier regarder sa programmation récente. Autrement, on risque que le jugement ne soit pas à jour ou bien qu'il dénote l'existence de quelques accrochages latents avec cet organisme.

Voici la liste des sujets traités à partir du 14 février 1979:

- Popote roulante.
- A.C.E.F.: La loi de la Protection du Consommateur (critique au gouvernement péquiste).
- Recyclovesto.
- Reportage sur un instrumentiste.
- Récupération du papier.
- Budget municipal avec M. Robert Caron.
- Noël en usine («party» des patrons et employés).
- Feu rouge (éducation à la consommation).

Sur ces derniers sujets traités, est-il question de dénigrement et de dépréciation des journalistes des média locaux? La parole est-elle donnée seulement aux «gens ordinaires, syndicats ou autres»? Les responsables de la T.V.C. se portent-ils comme voulant remplacer les média dits «conventionnels» les accusant de ne pas faire leur travail?

Ou au contraire, les responsables de la T.V.C. ne cherchent-ils pas à montrer la vérité avec les moyens qu'ils ont sur des sujets d'actualité?

Alors, pourquoi ces affirmations de M. Besmargian que la T.V.C. cherche à «discréditer» «continuellement» les autres organismes d'information?» «Continuellement, les permanents de la T.V.C., anciens et actuels, ont cherché à dénigrer ou déprécier les journalistes des média locaux». «Que la T.V.C. n'a jamais eu une critique contre le gouvernement péquiste en place?»

De telles opinions émises par un éditorialiste peuvent facilement amener la population à perdre confiance dans les média dits «conventionnels» et à «dénigrer ou déprécier» tous journalistes qui s'abaissent à de tels propos.

Le journal devrait s'excuser auprès de la population et des responsables de la T.V.C.. Le journaliste en question devrait se rétracter et chercher une plus grande objectivité dans sa mission, autrement il risque fort de dénigrer lui-même sa profession et le journal.

Et finalement, je demande à la population de s'exprimer sur le sujet en question pour une information locale plus certaine et plus digne.

Sylvio Provencher

10 questions à Jacques Baril

Un vent nouveau souffle sur le monde scolaire de la région des Bois-Francs depuis quelques mois. De façon fort discrète pour ne pas dire «secrète», un projet dit «d'intégration scolaire» s'élabore sur le territoire du comté d'Arthabaska. Cette intégration vise, pour chacune des commissions scolaires de Victoriaville, Warwick, Prince-Daveluy et Jean-Rivard, Plessisville, «La réunification du cours secondaire au cours primaire, et partant, la disparition de la commission scolaire Régionale des Bois-Francs actuellement responsable du cours secondaire».

Soupçonnez-vous, M. le Député, le chambardement profond des structures scolaires actuelles que cette intégration provoquera si jamais elle se réalise?

En décembre dernier, les quatre commissions concernées ont fait parvenir au ministre de l'Education une résolution demandant à ce dernier l'autorisation de procéder à l'intégration.

Cette mesure laisse la population perplexe, d'autant plus que vous n'avez fourni aucune information objective et sérieuse aux principaux intéressés, soit les parents, les enseignants, les personnels administratif, professionnel et de soutien directement concernés par ce projet.

Vous êtes demeuré muet jusqu'à ce jour, M. le Député. Le Parti Libéral d'Arthabaska n'a pas le droit d'être complice de votre mutisme.

L'avenir des enfants de votre comté vous impose l'obligation de répondre aux 10 questions suivantes:

1- Quels sont les buts précis visés par ce chambardement des structures scolaires?

2 - Quels avantages les élèves du primaire et du secondaire en retireront-ils? Ce sont les enfants de vos électeurs.

3 - Quelles seront les implications au niveau des personnels concernés, soit les enseignants, les personnels administratif, professionnel et de soutien? Quelques-uns regretteront peut-être de vous avoir appuyé en novembre 1976.

4 - Pourquoi le projet prévoit-il quatre commissions

(suite à la page 12)

agenda

PRESENTE PAR:



AMBULANCE BOIS-FRANCS ENR.

OPEREE PAR AMBULANCES B.G.R INC.

POUR URGENCE: ARTHABASKA: 357-9277 — VICTORIAVILLE: 758-1596

Mardi, le 20 février

*****Clinique de maïs 1979 «Plus» pour les agriculteurs de la région à compter de 9 h 30 en la salle Victoria de la Plage Hamel de Victoriaville.**

*****Claire Forcier parle de décoration intérieure chez les femmes de Loisirs-Amitié au Centre des Loisirs.**

*****Bingo des membres de La Source à leur local du 49 rue Des Forges à Victoriaville à compter de 19h30.**

*****Ouverture officielle, à 20 heures, sur le mail du Carrefour des Bois-Francs, de l'Expo-Meubles de l'Association des marchands du Carrefour.**

*****Rencontre du MFC à l'école Pie X, à 20 heures. Le sujet: «La famille d'accueil, est-ce espoir pour les enfants «ping-pong»». Il y aura témoignages de couples et conférence de M. Gilles Paquette du C.S.S..**

Mercredi, 21 février

*****Séminaire en expansion industrielle organisé par la Corporation de développement économique des Bois-Francs, à compter de 15 h 45, au Motel Boifran d'Arthabaska.**

*****Le Cercle social et culturel de Princeville reçoit Marie-Odile Vézina journaliste de la revue Châtelaine pour une causerie sur la prostitution au restaurant Tur-lu-tu-tu.**

*****Pratique gratuite de wen-do pour les femmes qui ont suivi le cours de base au sous-sol de la Caisse pop de Sainte-Victoire de 19 h 30 à 21 heures.**

*****Partie de cartes, à 20 heures, au sous-sol de l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, organisée par le mouvement Amitié de la paroisse.**

Jeudi, 22 février

*****Conférence de presse du CRD-04, à 15 heures, au Motel Le Dauphin de Drummondville. Sujet: tournée de consultation que le CRD-04 entreprendra dans le cadre du projet de Loi 125 sur l'aménagement et l'urbanisme.**

*****Soirée d'information pour les handicapés visuels à l'école Assomption de Victoriaville à 19 h 30. M. Gilles Lagrange, représentant du ministère donnera des informations sur le programme d'aide mécanique et optique du M.A.S..**

Vendredi, 23 février

*****Conférence de presse au restaurant Gros Bill à compter de 13 h 30 au sujet du championnat du Club de ski d'Arthabaska.**

Samedi, 24 février

*****Soirée 25e anniversaire du club de curling Laurier de Victoriaville, au local du club. Cocktail à compter de 18 h 30, suivi d'un souper et d'une soirée dansante.**

*****Soirée populaire au Centre communautaire de Saint-Samuel-de-Horton, au profit du centre.**

Dimanche, 25 février

*****Déjeuner canadien organisé par les Filles d'Isabelle de Warwick à l'école Sainte-Marie entre 9 heures et 13 heures.**

*****Journée provinciale du bûcheron au Chalet des Rois de Warwick à compter de 13 heures.**

Lundi, 26 février

*****Première journée de la collecte de sang organisée par les Optimistes de Victoriaville, au sous-sol de l'église Saints-Martyrs entre 14 heures et 17 heures de même qu'entre 19 heures et 21 h 30.**

*****Soirée d'information sur le Chili organisée par le Rallye Tiers-Monde de Victoriaville, à compter de 20 heures, au 55 rue Monfette, local 213. Bienvenue à tous!**

Mardi, 27 février

*****Deuxième journée de la collecte de sang organisée par les Optimistes de Victoriaville, au sous-sol de l'église Saints-Martyrs aux mêmes heures que la veille.**

*****Colette Lacourse, mairesse de Saint-Wenceslas, est invitée chez les femmes de Loisirs-Amitié, au Centre des Loisirs.**

*****Assemblée générale annuelle de la Société nationale des Québécois, section de Victoriaville, à compter de 20 heures, à la Caisse populaire de Victoriaville. Conférence de M. Emile Froment. Dégustation de vins et fromages. Entrée libre.**

MARCHÉ ADINAMIQUE

grad. AFFILIÉ À ALIGRO

SUPERMARCHE CHEZ HERVE

40 ROMULUS, VICTORIAVILLE

Commande téléphonique 752-9733

Livraison

Service personnel

Raynald Tanguay, prop.

Fruits et légumes

Pommes McIntosh $1.09
Cello de 5 livres

Oranges Floride $1.39
Cello de 5 livres

Choux de Bruxelles 89¢
10 onces

Coke 33¢
Familial
750 ml ou 26 onces la bouteille

Fromage tranché $1.59
Grad
Ind. 16 onces

Tide $2.79
Détersif en poudre
6 litres

Frites McCain 85¢
Superfries 2 livres

Gâteaux Vachon $1.09
Pique, carré feuilleté
Boite de 6

Croustilles 79¢
Yum-Yum
Régulières, ondulées
225 gr.

Spécial pour congélateur

Boeuf - Veau - Porc

*Bonne qualité
*Empaqueté avec soin
*Préparé à votre goût
*Coupe régulière
*Prix spéclaux

"Réseau-Banco"

Participez à cette gigantesque promotion en vous procurant les coupons de participation à votre dynamique Marché Chez Hervé

$25,000.

en prix. Voyez nos affiches publicitaires pour de plus amples renseignements.

N.B. Chaque achat de $20.00 vous donne droit à un coupon de participation

Chase & Sanborn
en grains
sac de 1 livre $2.79

Duncan Hines
Style campagne
Blanc ou chocolat 69¢

Jus de tomates
Aylmer
65¢
Boite de 48 onces

Viande que c'est bon!

Poulet B.B.Q.
Catégorie utilité congelé
3 à 4 livres 83¢ lb

STEAK MINUTE $2.98 lb

Jambon fumé $1.09
Dans l'épaule lb

Smoked Meat $1.89
Coorsh
4 enveloppes
2 onces

Soupe aux légumes 4/$1.00
Aylmer
Boite de 10 onces

Soupe aux tomates 5/$1.00
Aylmer
10 onces

Tomates Aylmer 58¢
19 onces

Margarine $1.49
Molle Monarch
2 livres

Clinique les 26 et 27 février

Votre sang, un don de vie

Faites que personne ne soit condamné à mourir faute de «sang». Vous a-t-il été donné l'opportunité de savoir l'usage que l'on peut faire avec le «sang»?

Aujourd'hui, les chirurgiens réussissent des opérations extraordinaires pour traiter l'estomac, les poumons et d'autres organes importants. Les cas de transplantation du coeur ne sont pas rares mais exigent toujours jusqu'à 20 chopines de sang. Vous savez sans doute que le corps humain d'un adulte contient environ 12 chopines de sang, soit 8% du poids du corps.

Après trois semaines d'entreposage, les globules rouges du sang total deviennent trop fragiles pour être transfusés et l'on dit alors de ce sang qu'il est périmé. Le plasma de ce sang périmé demeure très précieux; on le recueille et en laboratoire on le perfectionne. Ces fractions de sang sont préparées et peuvent être conservées sans danger jusqu'au moment où on en aura besoin. Leur grande variété d'emploi sert à la prévention et au traitement de diverses maladies. Ainsi, quand le plasma est rapidement congelé puis décongelé à 4 degrés centigrades, on peut alors isoler les «cryopoteins». Cette remarquable substance est riche en facteur coagulant qui sont indispensables dans le traitement de l'hémophilie et prévient l'hémorragie si menaçante en opération ou ailleurs.

On fait aussi les «gamma-globulines»; cette protéine plasmatique contient des anticorps qui combattent plusieurs maladies infectueuses. Dans certains cas on peut réduire les effets de la maladie ou même la prévenir. Le gamma-globuline agit efficacement contre les infections telles que la rubéole, la poliomélite, les oreillons et l'hépatite infectueuse. Les vaccins antivarioliques et antitétaniques sont aussi dérivés du sang.

«L'albumine sérique» est une protéine qui s'emploie à maintenir le volume du plasma sanguin, agent précieux pour traiter un état caractérisé par une fuite d'eau vers les tissus dans les cas de brûlures graves. Elle s'emploie aussi dans le traitement initial des cas de chocs et dans certains troubles du foie ou des reins.

On donne de l'immuno-globuline anti-RH à certaines femmes enceintes qui ont un facteur RH négatif afin d'empêcher leur bébé de naître souffrant de la maladie hémolytique du nouveau-né.

Le «plasma» frais congelé est la partie liquide du sang qu'on peut faire congeler rapidement et conserver. Il est très précieux dans certains cas de saignement.

Isolées du sang fraîchement prélevé, «les plaquettes» peuvent arrêter le saignement dû à une déficience en plaquettes dans les cas tels que la leucémie et autres affections virulentes.

Le concentré-globulaire: c'est le constituant qui reste après avoir retiré le plasma du sang. On emploie les globules rouges dans le traitement de l'anémie de l'ictère ou jaunisse et d'autres affections caractérisées par un manque de fer et de protéines.

Le fibrinogène est une autre protéine plasmatique qui est nécessaire à la coagulation normale du sang. Une transfusion de fibrinogène aide dans le traitement des maladies avec hémorragie incontrôlable secondaire. L'emploi du fibrinogène produit un arrêt spontané du saignement et un retour rapide à la normale.

Vous serez sans doute heureux d'apprendre qu'une clinique de collecte de sang sera tenue à Victoriaville lundi et mardi les 26 et 27 février 1979, au sous-sol de l'église Saints-Martyrs Canadiens. Cette collecte de sang est patronnée par le club Optimiste de Victoriaville. Le responsable, M. Aldé Demers, invite toute la population à se rendre nombreux à cette collecte et attend tous les donneurs, anciens et nouveaux, entre 14 heures et 17 heures et 19 heures et 21 h 30. Faites de ce geste humanitaire un «don de vie» et que personne dans notre ville, notre province et au Canada ne soit condamné à mourir faute de sang.

Société Nationale des Québécois, section de Victoriaville

Assemblée générale annuelle

Victoriaville (MD) — La Société Nationale des Québécois, chapitre de Victoriaville, tiendra son assemblée générale annuelle mardi le 27 février prochain, à compter de 20 heures, à la Caisse populaire de Victoriaville.

Tous les membres des cinq sections de Victoriaville sont donc les bienvenus.

En plus d'entendre un conférencier de marque en la personne de M. Emile Froment, qui traitera de la «motivation personnelle», les membres auront l'opportunité de participer à une dégustation de vins et fromages.

A noter que l'entrée est libre.

Aféas de Warwick

La Saint-Valentin

Warwick — Les membres de l'Aféas de Warwick tiendront leur assemblée mensuelle mercredi le 21 février prochain, à compter de 20 heures, en la Salle du Canton. A cette occasion, ils souligneront la Saint-Valentin. C'est pourquoi, les hommes seront les bienvenus à cette réunion.

Le conférencier invité sera un courtier en assurances.

Par ailleurs, les responsables demandent aux membres, si possibilité il y a, d'apporter un petit goûter afin que tous puissent le partager à la fin de la soirée.

Bienvenue à tous les membres et leur époux.

Club de la Fraternité

Soirée récréative

Victoriaville — Le club de la Fraternité de Victoriaville invite toute la population à ses soirées du samedi, au sous-sol de l'église Saints-Martyrs.

Samedi prochain, le 24 février, un goûter sera servi à la fin de la soirée. Un orchestre fera les frais de la musique au cours de cette soirée.

Bienvenue à tous!



CHOIX
QUALITE
SERVICE

LES MERCERIES
louis-david paré INC.
Carrefour des Bois-Francs
Carrefour de l'Estrie

LES NUMEROS 1 AU QUEBEC
j.n.o.

Procès de...

(suite de la page 3)

de la Sûreté du Québec s'emparaient d'un plant de «pot» à la demeure de Martial Courtois. A l'extérieur, dans son camion, les limiers découvraient 20 sacs de «mari» et plusieurs numéros de téléphone camouflés à différents endroits dans la cabine. Ces numéros correspondaient à celui de Larry Lancaster à South Bend, un dénommé Michel Dupuis de Sorel et Jackie demeurant à Pittsburgh, Massachusetts.

Au cours de la journée de vendredi, le responsable de l'enquête, l'agent Landry de la S.Q., a montré aux jurés les 27 sacs de «pot» saisis au début d'octobre dernier, dont un sac qui n'avait pas encore été déballé. Plus tard, un autre policier de la Sûreté du Québec, l'agent Fortier, est venu dire à la Cour qu'il avait trouvé au sous-sol de la résidence de Germain Fortier (frère de l'accusé) une motocyclette appartenant à Michel. A l'intérieur du contenant de la batterie, il a découvert une carte routière de l'état de l'Indiana.

Lors de cette même journée, Martial Courtois, celui qui a conduit le véhicule servant à l'importation de la marijuana retrouvée, a pris place à la barre des témoins. Avant que ne débute son interrogatoire, Courtois a demandé la protection de la Cour. Le juge Mignault lui a accordée sans hésiter en précisant que ce qu'il dévoilerait ne pourrait être retenu contre lui lors de sa comparution devant les Tribunaux, lors de son procès, à moins qu'il se parjure.

Courtois a témoigné à l'effet qu'il ne savait pas qu'il transportait de la marijuana dans son camion lors de voyages dans l'Indiana. Il croyait qu'il s'agissait plutôt de tabac puisque Michel Fortier lui avait dit: «Si tu as des problèmes avec les officiers des douanes, tu n'auras qu'à payer la taxe.» Il a également raconté qu'à chacun de ses voyages il avait pris une différente route pour visiter des fermes (Courtois est cultivateur) et voir des paysages nouveaux. Il devait aussi dévoiler comment il entrait en communication avec celui qui s'occupait du chargement de son camion.

Lundi matin, Courtois est réapparu à nouveau dans le box des témoins. Contre-interrogé par Me Denis Lavigne, le procureur de l'accusé, Courtois a été quelque peu mis en boîte. Lors de son enquête préliminaire, selon les notes sténographiques, son témoignage différait de celui entendu vendredi après-mdi. Et c'est sur ces différents points que l'avocat de Fortier a voulu obtenir certaines précisions; qu'il s'agisse des numéros de téléphone retrouvés sous le klaxon, des contacts qu'il établissait dans l'Indiana, de la route parcourue, etc.

De leur côté, certains membres du jury ont interrogé le témoin sur certains détails. On voulait savoir pourquoi il ne voulait pas prêter son camion à un dénommé Guillemette à son retour au Québec lorsque qu'il laissait les clés dans ledit camion aux Etats-Unis, lors de ses voyages à South Bend, Indiana. Sur ces points, Courtois a hésité avant de rendre des réponses qui ont laissé perplexes les jurés.

Hier après-midi, c'était au tour de Michel Guillemette à venir témoigner pour la Couronne. Le procès se poursuit aujourd'hui au Palais de Justice d'Arthabaska.

Une fois ce procès terminé, Michel Fortier devra faire face à quatre autres chefs d'accusation; deux accusations d'avoir eu en sa possession 100 livres de «mari» dans le but d'en faire le trafic, un autre complot pour importation de stupéfiants et un dernier d'avoir importé 200 livres de «pot».

Certaines de ces accusations pèsent présentement sur les épaules de Martial Courtois, Michel Guillemette et Germain Fortier. Dans tous ces cas, le procès a été fixé au 23 avril prochain.

Saviez-vous que..

L'Impôt et les Douanes et Accise font partie d'un même ministère: Revenu Canada. Chacun de ces services possède cependant son propre sous-ministre et a des bureaux un peu partout au Canada.

N.G. VALIQUETTE LTEE
510 EST, STE-CATHERINE,
MONTREAL, H2L 2C8

Valiquette

PIERRE BELANGER
DECORATEUR ENSEMBLIER S.D.E., I.D.C.
Service à domicile
Composez frais virés (514) 842 8811, poste 235

METRO

LABBE
Métro
898 SUD, BOUL. BOIS-FRANCS
ARTHABASKA

GRATIS: A chaque semaine nous remettons à nos clients un cahier des COURS CULINAIRES de MONIQUE CHEVRIER. A l'intérieur de chaque cahier vous trouverez un coupon pour participer au

TIRAGE de 15 AUTOS Chevette 1979 et 1 ROULOTTE motorisée 1979

PROFITEZ en plus de notre GRANDE VENTE de BAS PRIX

POISSONS des CHENAUX
Surgelés - la livre
33¢

LARD SALE
(Rég.: $1.25) la livre
89¢

FOIE de PORC
Tranché - (Rég.: $0.59)
la livre
45¢

PATATES no 1
Du Nouveau-Brunswick
Sac de 20 livres
(Rég.: $1.39)
99¢

JUS de TOMATES
"Aylmer" - 19 onces
choix
33¢
(Rég.: $0.38)

COKE
Carton de 6 bouteilles de 4.4 litres
(Rég.: $2.49)
$1.99

SAVON TIDE
Boite de 6 litres
$2.89

BISCUITS CHOCOLAT
TI-COQ de Lido
Cello de 283 gr.
89¢
(Rég.: $1.19)

JUS D'ORANGE
Congelé - 6¼ onces
"Jardin Mérite"
$1.00
3/1.
(Rég. 3 pour $1.44)

CAFE MAXWELL
Sac d'une livre
(Rég.: $3.59)
$2.98

Spaghetti ou coudes
"Splendor" (Rég.: $0.85)
Cello de 2 livres
69¢

CONFITURE
Fraises ou framboises
"Vachon" 24 onces
(Rég.: $1.29)
98¢

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Prix en vigueur jusqu'au 24 février 1979.

Dans la Régionale des Bois-Francs

Une semaine de l'information scolaire et professionnelle

Victoriaville (MD) — En collaboration avec l'Association québécoise d'information scolaire et professionnelle, la commission scolaire Régionale des Bois-Francs tient, du 18 au 24 février 1979, une semaine spéciale sur l'information scolaire et professionnelle, dont le thème est: «L'information scolaire et professionnelle: une réalité au Québec».

En effet, en cette année internationale de l'enfant, les spécialistes de l'information scolaire et professionnelle (I.S.E.P.) désirent se joindre à l'ensemble de la société pour affirmer le droit de l'enfant à une éducation de qualité. C'est avec leurs ressources et leur spécialisation que les spécialistes de l'I.S.E.P. veulent confirmer le droit de l'enfant à une information scolaire et professionnelle de qualité. Ils désirent sensibiliser les étudiants, les parents et l'ensemble des éducateurs à l'importance d'une information scolaire et professionnelle adéquate pour faire un meilleur choix professionnel et scolaire.

Le deuxième objectif est de sensibiliser la population à une période intense de choix scolaires et professionnels au Québec. Que ce soit au niveau secondaire, collégial ou universitaire, les étudiants ont à faire des choix. Sans négliger le rôle important que peuvent jouer certains enseignants ou non-enseignants, les spécialistes de l'I.S.E.P. croient que le spécialiste de l'information scolaire et professionnelle est la personne-ressource la mieux placée pour aider l'étudiant dans ses choix scolaires ou professionnels.

En résumé, s'ils ont décidé de faire une semaine de l'information scolaire et professionnelle, c'est qu'en cette année internationale de l'enfant, ils ont voulu sensibiliser la population aux droits de l'enfant à une information scolaire et professionnelle de qualité.

A la Régionage des B.-F.

L'information scolaire et professionnelle qui se veut dynamique, doit disposer d'un personnel disponible, capable d'organiser des conférences, des visites, des films et d'être présent selon les besoins. Pour atteindre cette disponibilité et cette souplesse, la commission scolaire Régionale des Bois-Francs offre dans chacune des écoles de son territoire les services d'un spécialiste en information.

Il y a actuellement à l'intérieur de la Régionale 8 spécialistes de l'information scolaire et professionnelle et un responsable régional qui coordonne le service. Ces personnes sont M. Benoît Talbot pour le secteur de Warwick (école Sainte-Marie, édifice Beaudet et Ham-Nord), Jean Faucher, Roch Gardner, Evelyne Martin et Normand Poisson pour l'école Polyvalente, Jean-Marie Perreault pour les écoles Albert Morissette, Saint-David et Saint-Wilfrid, Paul. R.-Paquet pour le secteur de Princeville (écoles Sainte-Marie et Daveluyville), Jacques Demers et Magella Lemieux pour l'école Polyvalente de Plessisville, Paul R.-Paquet pour le pavillon André Morisset de Plessisville. Enfin, M. Normand Poisson est le responsable régional.

A Saint-Albert

Bal des guénilloux

Saint-Albert — Vendredi le 2 mars prochain aura lieu le bal des guénilloux annuel de cette municipalité.

Cette activité se déroulera dans la salle du Pavillon du Centenaire de Saint-Albert.

Plusieurs prix seront décernés pour les meilleurs costumes et les profits de la soirée seront versés aux loisirs de la municipalité.

Déjeuner

Warwick (GB) — Les Filles d'Isabelle de Warwick organisent un déjeuner canadien avec de la musique d'époque pour dimanche le 25 février, entre 9 heures et 13 heures, à l'école Sainte-Marie.

Toute la population est cordialement invitée à ce déjeuner. On nous avise également que les enfants sont admis à prix populaire.

Maison à vendre

Directement du propriétaire, grande maison de style ancien en brique, sur immense terrain, quartier résidentiel et historique, située à 55 rue Laurier ouest, à Arthabaska. Visite sur rendez-vous pour acheteur sérieux seulement.

357-2332

Dirigeants d'entreprises
La BFD peut-elle vous aider?

AFIN DE DISCUTER DE VOS BESOINS
MICHEL BUREAU SERA A WARWICK
LE 21 FEVRIER 1979
AINSI QU'A VICTORIAVILLE
LE 28 FEVRIER 1979

POUR RENDEZ-VOUS: (819) 478-4951
(A FRAIS VIRES)

BF
BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT
Place du parc
228 rue Heriot
Drummondville

- Aide financière
- Consultation
- Formation en gestion
- Information

La protection du public

L'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec a toujours veillé à la protection du public. Ses membres ont reçu une formation qui leur permet de donner des soins de haute qualité auxquels le public a droit dans le domaine de la santé.

Or, à l'heure actuelle, le Gouvernement du Québec veut approuver deux nouveaux règlements qui auraient pour conséquence de diminuer la qualité des soins infirmiers. Désormais, des personnes qui n'ont pas la formation ni la compétence requises pourront accomplir les mêmes fonctions que l'infirmière et l'infirmier.

L'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec s'oppose donc catégoriquement à l'approbation de ces nouveaux règlements et s'interroge, à juste titre, sur les véritables motifs du Gouvernement dans cette affaire.

La protection du public, on y croit!

...mais le gouvernement y croit-il vraiment?

On y croit !

Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

27/2/79

Aféas de Saint-Paul

Saint-Paul-de-Chester — Lors de son assemblée mensuelle qui se déroulera mercredi le 21 février, à 20 heures, à l'endroit habituel, l'Aféas de Saint-Paul-de-Chester recevra comme invité d'honneur Mme Colette Leclerc, directrice de secteur pour l'Aféas.

Lors de cette assemblée, il sera question d'une étude «formation sur mesure», tandis qu'aux arts ménagers on y exposera des catalognes tissées, des abat-jour en macramé ainsi que des linges à vaisselle tissés. Une période sera consacrée au crochet à la fourche (mygnardine), alors que l'équipe de la bibliothèque donnera un compte-rendu de ses réalisations.

indiscrétions

Une vache de la ferme Léandre Gosselin de Warwick a donné naissance à 5 veaux la semaine dernière. Malheureusement, ils étaient tous morts-nés.

0-0-0-0-0

Quatre mordus du golf ont quitté Victoriaville jeudi dernier en direction de Miami. Ils seront de retour parmi nous aujourd'hui.

0-0-0-0-0

Depuis vendredi dernier, Jacinthe Lavigne n'est plus à l'emploi du Cégep de Victoriaville. Très bientôt elle entrera au service de la direction générale de l'enseignement collégial.

0-0-0-0-0

Claude Boissonneault et Claude «Coco» Girouard ont présenté la plus basse soumission pour la location du restaurant et du Bar Tabou au Carrefour des Bois-Francs.

0-0-0-0-0

L'hospitalisation du député Baril fait déjà courir des rumeurs de démission dans Arthabaska et d'élection partielle en même temps que deux autres comtés au Québec. Le nom de Jean-Guy Morissette est avancé pour le PQ.

0-0-0-0-0

Dans certains milieux on parle de consultation populaire à Victoriaville en ce qui a trait à la construction d'une nouvelle aréna et l'aménagement du Centre sportif pour la Société d'agriculture.

0-0-0-0-0

Le conférencier devant les membres Richelieu la semaine dernière, le maire Robert Caron, n'était pas très loquace.

0-0-0-0-0

Les billets pour le tirage d'une voiture «Subaru» organisé par les responsables du hockey «AA» sont toujours en vente. Le tirage aura lieu dimanche le 25 mars par l'ancien joueur du Canadien, Pierre Bouchard.

0-0-0-0-0

Félicitations à Laval Gingras de Victoriaville qui vient d'être nommé responsable des ventes pour tout l'Est du Québec pour la compagnie Vincent Forgues Kenworth Inc..

conception publicitaire

plus-blicité inc.
752-2624
Victoriaville

Logos · Marques de commerce
Posters · Depliants · Brochures
Illustrations · Bandes dessinees
Diaporamas · Documents audio-visuels · Consultants en publicite

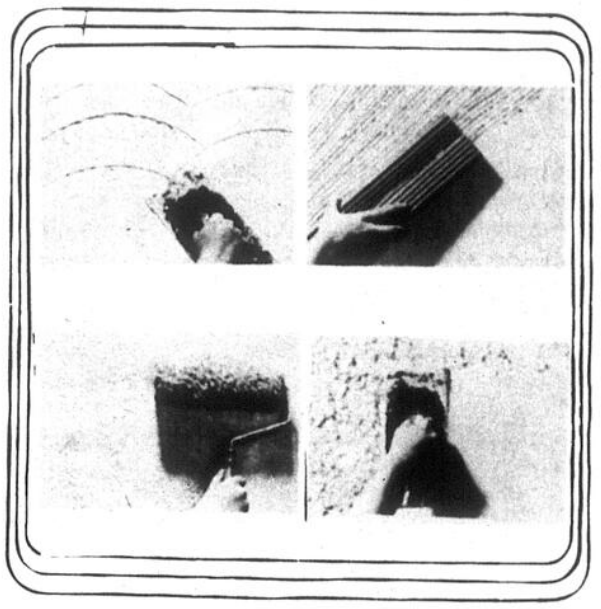
BMR

DÉMONSTRATION
de
Z-BRICK®
LE DERNIER CRI DANS LE REVETEMENT MURAL
et de
Ruff-It

Heures: Jeudi soir Vendredi soir Samedi a.m. et p.m. jusqu'à 15 h.



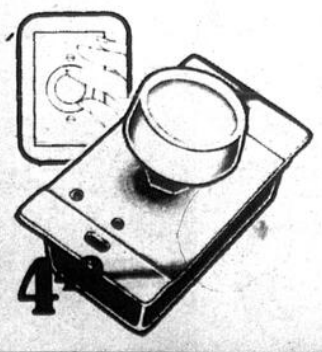
Offre spéciale de Z-BRICK $4.99
COUNTRY RUSTIC

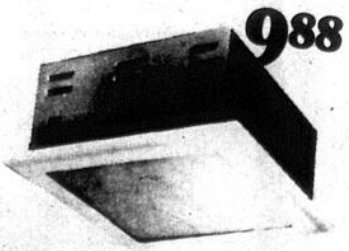


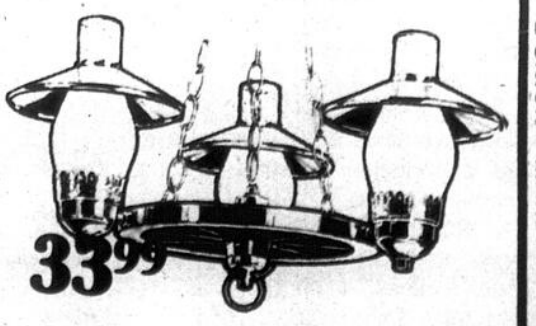
Consultez notre circulaire afin de ne pas manquer nos



dont voici quelques exemples


4


9.88


33.99

j.n.o.

BMR
J.E.C. GIROUX LTÉE
9 rue Giroux, Victoriaville 758-1555

Opinions... (suite de la page 6)

scolaires intégrées sur le territoire et non pas trois, deux ou «une»??? comme le préconise le programme du Parti Québécois.

5 - Ce projet est-il fondé sur des études sérieuses et objectives dans lesquelles le fait d'assurer les meilleurs services possibles aux clientèles scolaires du territoire est demeuré l'objectif principal? Si ces études existent, pourquoi ne les déposez-vous pas?

6 - Les quatre commissions scolaires intégrées visées par le projet offrent-elles des garanties suffisantes d'efficacité et de viabilité?

7 - Que reproche-t-on exactement aux structures scolaires actuelles sur le territoire?

8 - L'accessibilité à des services éducatifs d'une qualité équivalente pour tous les élèves du niveau secondaire de votre comté sera-t-elle mieux assurée par la nouvelle structure que par la structure actuelle?

9 - Comment expliquerez-vous aux gens de Saint-Norbert par exemple que leurs élèves du secondaire devront se diviser entre Princeville, Victoriaville et Plessisville?

10 - Comment cette nouvelle structure scolaire s'accorde-t-elle au projet de «décentralisation» déposé récemment par le ministre Jacques Léonard?

Telles sont, entre bien d'autres, les questions importantes auxquelles vous devez fournir des réponses précises à la population en général et aux parents des élèves en particulier. Vous êtes député pour ça.

L'opération est trop importante et comporte des conséquences trop sérieuses pour l'organisation scolaire de votre comté pour qu'une telle décision soit prise «à l'insu» des principaux intéressés. Est-ce là la transparence avec laquelle le gouvernement actuel prétend administrer la province?

L'honnêteté intellectuelle et la légitime prétention des principaux responsables de la décision, soit les commissaires d'écoles et les autorités gouvernementales, de répondre aux besoins et désirs du milieu, imposent l'obligation à ces derniers d'informer complètement et objectivement la population sur toutes les données pertinentes au projet d'intégration scolaire sur lequel tout le monde s'interroge présentement.

Il vous semblera facile de répondre à ces questions en vous retranchant derrière la sacro-sainte autonomie des commissions scolaires. Méfiez-vous. La population ne se satisfait pas de cette échappatoire.

Vous avez effacé la 55. Vous vous préparez à laisser disparaître la Régionale des Bois-Francs. Continuez comme ça, M. Baril, vous tissez lentement mais sûrement votre défaite lors de la proclame électorale.

Le Parti Libéral d'Arthabaska
Gilles Desrosiers, président

Le 8 mars...

Le 8 mars 1857, dans le Lower East Side de New-York, des travailleuses du textile et du vêtement manifestent contre la journée de 12 heures, les bas salaires et les mauvaises conditions de travail.

Quand le défilé sort des quartiers ouvriers pour se diriger vers les secteurs plus riches de la ville, la police intervient et attaque les manifestantes. Plusieurs sont arrêtées, certaines sont piétinées par les chevaux dans la confusion qui s'ensuit. Trois ans plus tard, en mars 1860, ces femmes forment leur propre syndicat.

Depuis quelques années, le 8 mars est célébré dans plusieurs pays, notamment au Québec. C'est alors l'occasion de souligner notre exploitation commune. C'est le temps de rendre hommage aux femmes qui se sont battues avant nous. C'est le temps où les plus jeunes demandent aux plus vieilles comment elles se sont débrouillées et où les plus vieilles demandent aux plus jeunes comment ça se passe chez elles: «Est-ce qu'il y a quelque chose qui change ou si c'est toujours pareil?» C'est le moment de faire le point sur nos luttes, d'évaluer le chemin parcouru durant la dernière année et de décider sur quelles revendications on mettra l'accent durant l'année qui vient.

Cette année, le Conseil du Statut de la Femme a déposé au gouvernement son document sur la politique d'ensemble de la condition féminine. «Pour les Québécoises: égalité et indépendance».

Suite à ce geste collectif des Québécoises, le 8 mars, sera souligné dans plusieurs villes notamment: Hull, Sherbrooke, Trois-Rivières, Drummondville, Rivière-du-Loup, Québec, Montréal, Saint-Hyacinthe et chez nous à Victoriaville.

Le tout se déroulera au Centre des Loisirs, jeudi le 8 mars prochain de 13 h 30 à 20 heures. On y trouvera des tables d'information des divers regroupements féminins, un long-métrage sur les stéréotypes masculins et féminins, un numéro de théâtre de la troupe «Parminou» sur les femmes battues, un vidéo de La Source sur les femmes chefs de famille. Tout cela pour prouver qu'à Victoriaville, les femmes de toutes conditions, jeunes, moins jeunes, à la maison ou au travail, peuvent s'unir dans un même but et pour une même cause.

C'est ta fête! C'est à ton tour! Nous t'attendons!.

Il y aura garderie gratuite sur place offerte par les animatrices des garderies Rayon de Soleil et Maison des Amis.

Apporte ton souper, ton sourire, ta bonne humeur et viens fêter avec nous. On t'offrira le café et l'amitié.

Nicole Beaudoin,
Louise Dion
et Johanne Chaîney
le comité des coordination.
Victoriaville, 758-8394

Intégration scolaire...

Ces derniers temps, un nouveau mot vient de s'ajouter au vocabulaire quotidien de la population des Bois-Francs...

Dans le milieu scolaire, administrateurs, directeurs d'école, professeurs, parents et élèves, on entend parler de l'«intégration scolaire»...

Intégrer quoi? Intégrer les commissions scolaires secondaires à celles des primaires de façon à former finalement quatre commissions scolaires distinctes ce qui amène la dissolution pure et simple de la Régionale des Bois-Francs.

Si la signification de l'intégration est plus ou moins claire dans l'esprit des gens, il en est autrement quant aux implications de celle-ci...

Dernièrement, lors du passage du ministre Léonard dans la région, on pensait que les administrateurs avaient réuni les parents dans le but de clarifier ce qui est encore obscur dans leur esprit. Hélas, d'après nous, le comité d'école Mgr Milot, les participants ont plutôt sombré dans la confusion et l'incertitude quand ils ont constaté que ni le ministre Léonard, ni le député Baril (qui était présent ce soir là) ni les administrateurs scolaires ne pouvaient se prononcer avec certitude sur les implications de l'intégration.

Nous déplorons aussi le fait que les administrateurs aient pris l'intégration comme acquise avant même de consulter les premiers intéressés à l'éducation des enfants, soit les parents et les professeurs...

Il nous apparaît légitime d'avoir le droit d'être consultés et informés régulièrement sur une question aussi sérieuse que tous les aspects positifs et négatifs de l'intégration.

Nous proposons alors la provocation d'une «rencontre» entre tous les intéressés et les impliqués par ce projet: représentants du ministère de l'Education, administrateurs de la

(suite à la page 13)

Marché Métro Hébert

METRO

167 St-Louis — Warwick

358-2369

SERVICE DE LIVRAISON BIERE & CIDRE

BISCUITS CHOCOLAT TI-COQ **89¢** Prix habituel 1.27 Epargnez .31

CONFITURES aux FRAISES VACHON jarre de 24 on. **98¢** Prix habituel 1.49 Epargnez .51

GATEAUX VACHON Pique, Carrés feuilletés ½ lune blanche boite de 6 **99¢** Prix habituel 1.29 Epargnez .30

SOUPE aux TOMATES AYLMER Boite 10 on. **5 pour 1.00**

MARGARINE MOLLE THIBEAULT Bocal 2 livres **1.28** Prix habituel 1.66 Epargnez .38

Préparation à gâteaux ROBIN HOOD blanc ou brun **59¢** Prix habituel .83 Epargnez .24

Coke Coke Coke Coke Bouteille 750ml **1.99** Prix habituel 2.49 Epargnez .50

Menthes blanches "DISCO" Sac de 16 on. **79¢** Prix habituel 1.18 Epargnez .39

POMMES MC INTOSH atmosphère contrôlée **5 lb 1.15** Produit provenant du Verger des Horizons

PATATES NOUVEAU-BRRUNSWICK 20 lb **99¢**

Longes de porc frais Bout des côtes environ 3 lb **1.28 lb**

GRATIS A chaque semaine nous remettons à nos clients un cahier des COURS CULINAIRES de Monique Chevrier A l'intérieur de chaque cahier vous trouverez un coupon pour participer au: TIRAGE de 15 autos Chevette 1979 1 roulotte motorisée 1979 Plus une grande promotion de bas prix BUDGET SECOURS!

Concombres anglais **99¢**

Bacon Métro **1.39 lb**

Frites Superfries de Mc Cain Sac de 4 livres **1.59**

Filet d'aiglefin congelé 16 on. **1.79**

Opinions... (suite de la page 12)

région, commissaires, professeurs et parents, afin d'étaler publiquement les objectifs, les avantages et les inconvénients de l'intégration...

Si nous faisons cette demande, c'est pour manifester à quel point, de plus en plus, les parents désirent se rapprocher de l'école et des enfants...

Elie Tarakdjian,
au nom du comité
d'école Mgr Milot
le 12 février 1979

Le droit de vivre sans s'endetter

Tu as des dettes, en plus on te fait des peurs, on te fait des menaces. On va jusqu'à te dire qu'on saisira ton salaire ou tes meubles dans les 48 heures... Il ne faut surtout pas t'énerver! Car ça ne se passe pas aussi facilement que ça.

Ce n'est pas n'importe qui, qui a le droit d'entrer chez toi, saisir tes biens et ressortir, même si cette personne représente ton gérant de banque ou une compagnie de finance.

Exemple: Vous devez de l'argent à la compagnie de finance L'Usurier. Votre créancier vous téléphone et vous achale pour que vous payez. Malheureusement, vous avez perdu votre emploi et ne pouvez plus payer vos dettes. Votre créancier continue à vous achaler. Il menace de vous saisir si vous ne payez pas. Puis, un beau matin, il vous appelle pour vous dire que vous avez jusqu'à demain après-midi pour le payer sinon, il vous fera saisir. Le lendemain, deux bonshommes bâtis comme des lutteurs arrivent chez vous. Ils vous disent qu'ils travaillent pour la compagnie L'Usurier et qu'ils viennent pour vous saisir. Ils entrent chez vous, prennent vos plus beaux meubles, et s'en vont. Tout cela est-il légal? Non! Tout cela est illégal! C'est un vol! La compagnie de finance L'Usurier ne vous avait pas poursuivi; elle n'avait donc aucun jugement légal contre vous, de plus, les deux bonshommes bâtis comme des lutteurs n'étaient pas des huissiers;.et ils n'avaient aucun papier de cour. Seuls les huissiers ayant un papier de cour ont le droit de vous saisir.

Même si tout cela est illégal, certains créanciers n'hésitent pas à utiliser ces méthodes. Si les saisies illégales existent, c'est parce que les créanciers profitent de votre ignorance. Ils profitent du fait que vous ne connaissez pas la loi. Ils savent que vous ne savez pas quels sont vos droits, donc que vous ne porterez pas plainte.

Donc, si quelqu'un vient chez vous pour vous saisir, exigez qu'il vous montre son permis de huissier. S'il ne l'a pas, mettez-le à la porte sans hésiter. Si par malheur, vous vous êtes laissé saisir-volé, portez plainte. Consultez l'A.C.E.F. ou l'Aide juridique, eux se chargeront de poursuivre les responsables en justice. Vos biens vous seront retournés et les responsables pourront être condamnés à une amende de $500.00 à $1,000.00.

La semaine prochaine, nous regarderons les étapes que le créancier est obligé de suivre avant de pouvoir saisir.

J'aimerais rappeler que l'A.C.E.F. offre des cours sur le budget. Ces cours sont gratuits. Pour de plus amples informations appelez ou venez à

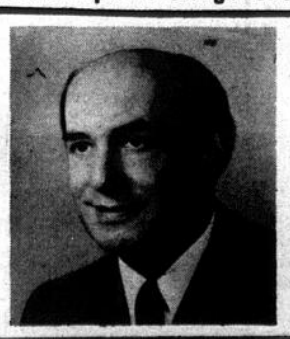
L'A.C.E.F. de Victoriaville,
10 boul. Carignan,
tél.: 752-5855

Seréna
SErvice de REgulation des NAissances
357-8831

BRAULT, GUY, O'BRIEN INC.
Courtiers placements - agents de change
• Actions • Certificats de dépôt • Obligations

REDUISEZ VOS IMPOTS avec un placement d'épargne-retraite Revenu non imposable

10½%



J.-DENIS BELIVEAU
Directeur régional
BRAULT, GUY, O'BRIEN INC.,
229 est, Notre-Dame,
Edifice Béliveau,
Victoriaville, Qué G6P 4A2

Bur. (819) - 758-6231
Rés. (819) - 752-6822
j.n.o. aux 15 jrs

La découverte de l'année chez votre marchand

ZENITH ®

LE MAGNÉTOSCOPE À CASSETTE avec prime spéciale

REGARDEZ QUAND ÇA VOUS PLAÎT LES ÉMISSIONS TÉLÉVISÉES QUE VOUS PRÉFÉREZ.

Enregistrez l'émission que vous regardez pour la revoir a loisir.
Enregistrez une émission pendant que vous en regardez une autre ou durant votre absence.
Réalisez vos propres émissions avec son: mariages, réunions de famille, d'amis, etc.
Utilisez la caméra vidéo (optionnelle) pour surveiller les enfants dans la maison.

• TÉLÉCOMMANDE DE PAUSE.
• MINUTERIE ÉLECTRONIQUE INTEGRÉE.
• TEMPS D'ENREGISTREMENT DE 3 HEURES.



GRATIS!

A l'achat d'un magnétoscope à cassette Zenith, votre marchand Zenith vous remettra gratuitement cette étagère pratique pour grouper vos éléments: télécouleur Zenith, magnétoscope à cassette Zenith et accessoires optionnels: caméra vidéo, cassettes vidéo Zenith. Votre marchand Zenith se fera un plaisir de vous faire la démonstration du tout nouveau magnétoscope à cassette 1979 de Zenith.



Valeur au détail: $69.95 (pour un temps limité seulement)

SPEC
BOIS-FRANCS ELECTRONIQUE inc
Lé service est la base de notre commerce
557 . BOIS-FRANCS SUD ARTHABASKA 357-2208 758-1501
250 Boul. St-Luc - Asbestos - 879-2444
LES SPECIALISTES DE L'ÉLECTRONIQUE

JEUDI
VENDREDI
SAMEDI

3 JOURS FOU

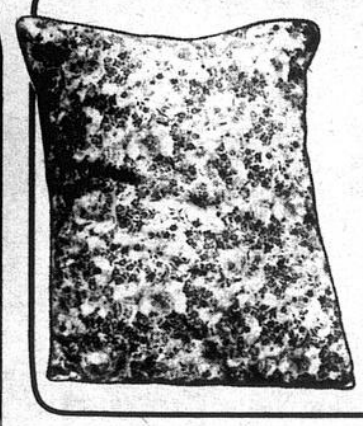




COUVERTURES POLYESTER

De minimes imperfections n'affecteront en rien leur durabilité ni leur apparence. Simples ou satin. Teinte, choix de blanc ou ecrue. Env. 72" x 84"

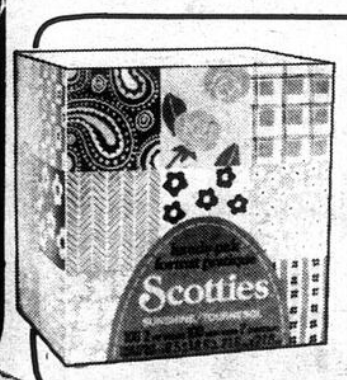
4.86



OREILLERS MOUSSE

1.66

Confortables oreillers remplis de mousse hachée. Housse 100% coton. Coloris variés. Env. 17" x 24"



PAPIERS-MOUCHOIRS

3 POUR $1

De Scotties. 2 épaisseurs. Coloris variés.



PAPIER HYGIENIQUE COTTONELLE

2 PAQUETS DE 2 ROULEAUX $1



FIBRE POLYESTER

96c

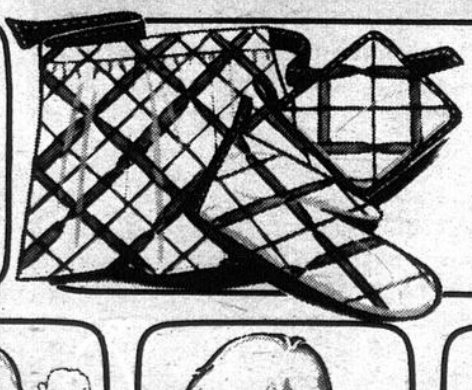
Fibre Polyester Craftnelle, pour tricot ou travaux d'artisanat. Coloris variés. Pelote de 100 g.



BOURRE POLYESTER

1.66

Fibre 100% polyester. Pour rembourrer coussins, oreillers, jouets. Blanche. 1 lb.



ENS. DE CUISINE

1.16

Comprend un tablier, un gant de 13" pour le four et un porte-plat 7" x 7" en tons coordonnés.

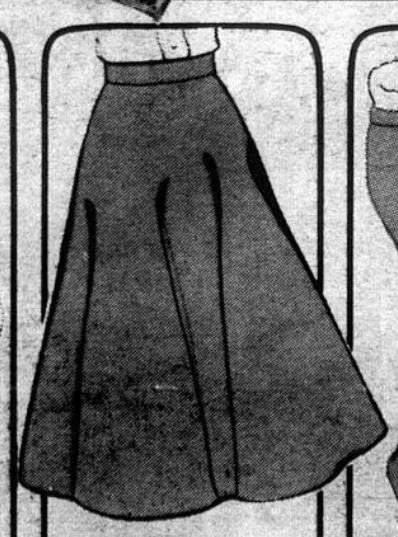




PULLS POUR DAMES

3.50

Acrylique de calibre 18. Manches courtes, col avec ganiture de boutons. Combinaisons de couleurs variées. P. M.G.



JUPES POUR DAMES

$5

Tricot 100% polyester. Modèles semi-circulaires. Rose foncé, beige, noir, bleu, vert, marine, brun. 10 à 20.



DORMEUSES ÉPONGE

2.19

Pour bambins. Coton / nylon. Pressions devant et aux jambes. Manches longues. Aqua, blanc, jaune. 0, 1, 2 ans.



T-SHIRTS BAMBINS

2 POUR 1.50

100% nylon. Manches courtes. Boutons sur l'épaule. Appliqué vinyle devant. Coloris variés. 12 à 24 mois.



T-SHIRTS FILLETTES

2 POUR $5

Coton / nylon. Manches courtes. Passe poil contrastant à la taille et aux manches. Marine, bleu, rose, rouge. 7 à 14.

La Salle

100 BOIS FRANCS nord. VICTORIAVILLE

PORTE VOISINE DU SUPER MARCHÉ DOMINION

aussi à: Thetford Mines, Drummondville, Sherbrooke

- SATISFACTION GARANTIE ou argent remis
- PLAN MISE DE CÔTÉ
- Nous honorons les cartes CHARGEX et MASTERCHARGE

POUR VOTRE IMPÔT
H&R BLOCK
MAGASIN À VICTORIAVILLE

FOU FOUDABLES DE FÉVRIER

La Salle

TANT QU'IL Y EN AURA !





RÉCURANT EN POUDRE

De marque LaSalle. Paquet de 2 boîtes. 14 oz.

61¢

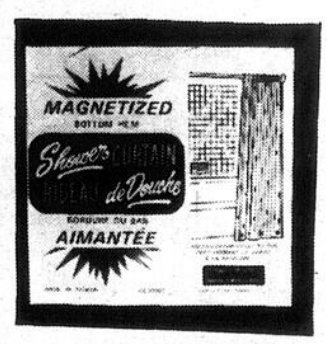
ASSAINISSEUR D'AIR

58¢

Flacon atomiseur 6 oz. Parfums au choix: fleurs, lavande, lilas.







RIDEAU DE DOUCHE

1.26

Rideau de douche vinyle. Avec aimants. Coloris variés. Env. 72'' x 72''.



SACS À SANDWICHES

88¢

Paquet économique de 200 sacs plastique. Avec distributeur.



TORSADES À LA RÉGLISSE

3 POUR 99¢

Sac de 8-oz. Choix de réglisse rouge ou noire.

DENTIFRICE CLOSE UP

99¢

Choix de formules rouge ou verte. Tube de 100 ml.





T-SHIRTS, GARÇONS

2 POUR $3

Coton / Polyester. Ras-du-cou. Chiffre imprimé devant. Choix de combinaisons de couleurs. 4 à 6x.



PANTALONS FILLETTES

2.99

Polyester / coton. Taille semi-boxeur, 2 poches devant. Ecru, vert, rouge, bleu, marine. 4 à 6x.



T-SHIRTS COTON POUR HOMMES

2 POUR 1.50

Tricot 100% coton fin. Modèles ras-du-cou. Tons unis de noir, marine, brun, vert. Tailles: P.M.G.



CALEÇONS, HOMMES

Modèles bikini. 100% nylon. Rouge, marine, bleu, beige, blanc. P.M.G. Dans boîte individuelle.

$1

BALAIS À LA GUIMAUVE

Weston

marshmallow BROOMS balais à la guimauve

3 POUR 99¢

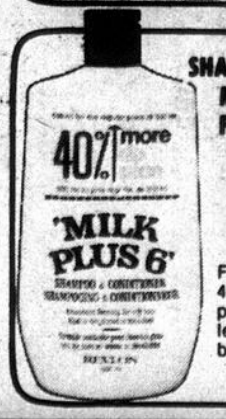
Un délice de Weston. Paquet de 4 balais à la guimauve.



BIKINIS, GARÇONS

Caleçons 100% nylon. Garniture contrastante. Imprimés et tons variés. P.M.G.

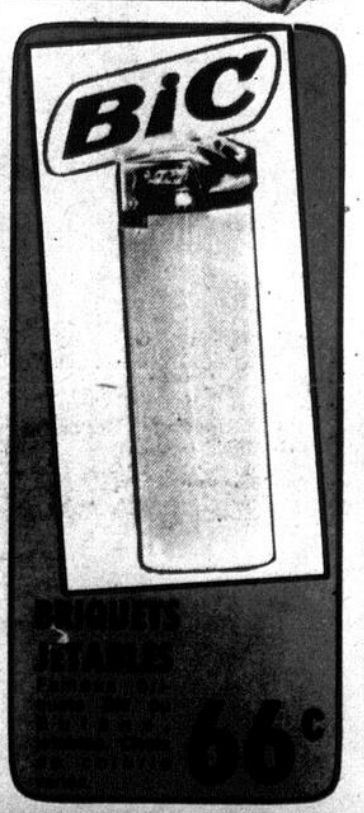
3 POUR 1.86



SHAMPOOING MILK PLUS 6

1.80

Flacon avec 4.0 % de plus. Laisse les cheveux brillants.

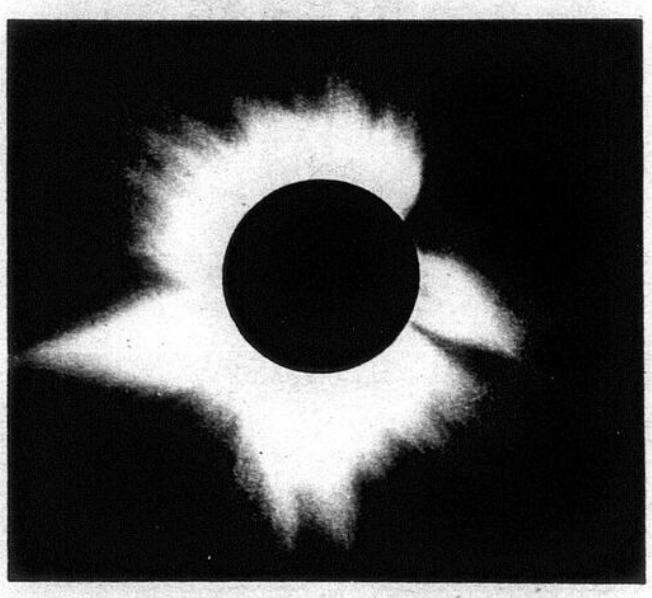


Plus les prix sont FOUS plus on économise chez La Salle

Eclipse du soleil le 26 février prochain

Quand le soleil se cache

La dernière éclipse totale de Soleil visible au Canada au vingtième siècle se produira le 26 février 1979. Une occasion unique pour ceux qui n'en ont pas encore vue et qui ne pourront pas attendre la prochaine, en 2024. Cependant, elle ne sera que partielle au Québec, sauf dans la région nordique, et il faudra se rendre près de Winnipeg ou Brandon, au Manitoba, pour assister à l'éclipse totale.L'événement est tel que des voyages spéciaux sont organisés, mais rien n'assure que le ciel sera dégagé ce jour-là!



La majestueuse couronne du Soleil autour de la face sombre de la lune, lors de l'éclipse du 7 mars 70. (Photo NASA)

Depuis le territoire québécois, on pourra profiter d'une belle éclipse partielle entre 11:30 hrs et 13 hrs, heure locale. *Mais attention, il ne faudra pas regarder directement le Soleil à aucun moment sans courir le risque de se détériorer la rétine ou même de perdre la vue.* Le *seul* moyen sécuritaire de le faire: utiliser des lunettes de soudeur avec des filtres no 14. Il ne faut pas non plus regarder l'éclipse avec des jumelles, un télescope ou un appareil photographique sans que la lentille optique située vers le Soleil ne soit protégée par le filtre adéquat. On doit aussi éviter d'observer le Soleil à travers un film négatif noir car il n'empêche pas les dangereux rayons infrarouges de passer. Il existe cependant une façon de voir sans risque l'image de l'éclipse: un minuscule trou d'épingle dans une feuille de carton ou d'aluminium laisse passer l'image de l'éclipse et la mise au point se fait sur une autre feuille de papier ou de carton que l'on éloigne plus ou moins; on tourne alors le dos au soleil.

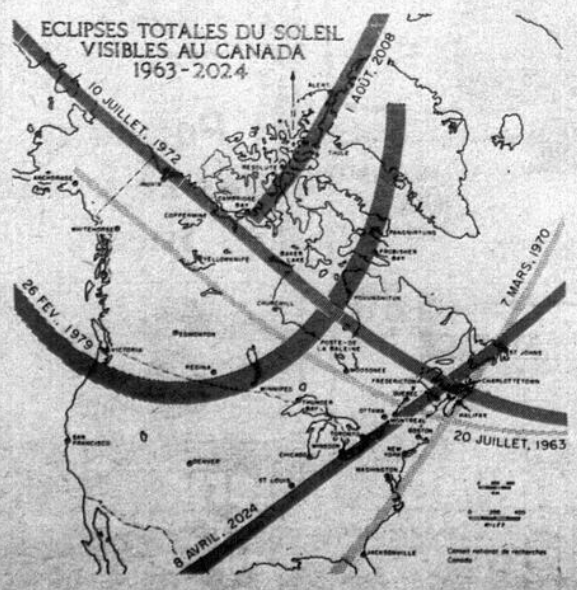
En 1963, 1970 et 1972, des éclipses totales ont eu lieu au Québec, ce n'est donc pas un phénomène nouveau pour la plupart des gens. Ce n'est cependant pas fréquent et c'est toujours très impressionnant de voir la Lune s'interposer entre le Soleil et la Terre. La température diminue en même temps que la lumière du jour. Des animaux s'affolent, des gens aussi.

Lors de cette prochaine éclipse, des appareils de mesure seront lancés à bord de fusées mises au point dans divers pays et des astronomes feront des observations tout le long du sillage de l'éclipse. De telles expériences permettent de mieux connaître l'atmosphère terrestre, de faire des progrès en télécommunications, d'observer des réactions chimiques inhabituelles. Le gaz hélium, par exemple, a été découvert lors d'une éclipse en 1868. Cette année, une expérience devrait permettre de vérifier si le gaz des aérosols a vraiment détérioré la couche d'ozone qui protège la Terre.

La plupart des autres expériences concernent le Soleil et ne pourraient se faire aussi bien dans d'autres circonstances. Les scientifiques espèrent en particulier découvrir le secret de la fusion nucléaire, qui sera peut-être un jour notre principale source d'énergie. Elle est en effet à la base du fonctionnement du Soleil, si l'on peut dire. À l'intérieur du Soleil, la température atteint 16 millions de degrés Celsius. Des savants ont calculé qu'une parcelle de matière de la taille d'une tête d'épingle, à cette température, suffirait pour tuer un homme qui en serait éloigné de 150 kilomètres. On pense qu'à cette température, et sous la pression qui doit y exister, quatre atomes d'hydrogène se transforment en un atome lourd d'hélium en libérant de l'énergie.

Le Soleil est en fait une immense boule de gaz, 1,3 million de fois plus volumineuse que la Terre, d'où émanent des radiations infrarouges (la chaleur), de la lumière visible, des rayons ultraviolets (qui causent le bronzage). Ces rayons mettent environ 8,5 minutes pour aller du Soleil à la Terre. Et, que l'on ne s'inquiète pas: cette source d'énergie devrait fonctionner encore au moins 5 milliards d'années!

FRANÇOIS PICARD
(Service Hebdo-science)



Les éclipses du Soleil au Canada entre 1963 et 2024. (Dessin CNRC)

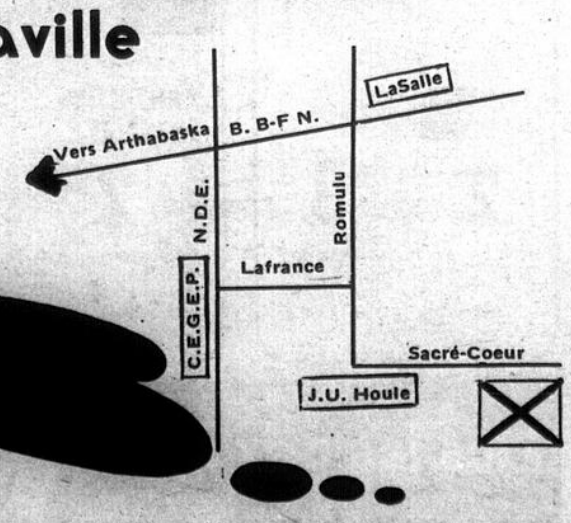
NOUS VENDONS AUSSI A LA CAISSE

Caisse de 24 Handy wrapt	$15.60
Caisse de 23 Spaghetti avec sauce tomates et fromage de marque Heinz	$6.21
Caisse de 24 Fèves au lard sauce tomates 28 onces	$12.96
Caisse de 24 Crème de champignons Campbell 10 onces	$6.00
Caisse de 44 Tomato paste Hunts 5½ onces	$9.24
Caisse de 24 Pêches en demies Olarchod King 14 onces	$9.88
Caisse de 24 Compote aux pommes Scotian Gold 19 onces	$8.40
Caisse de 24 Sauce à spaghetti à la viande 14 onces	$8.74
Caisse de 48 Tomato paste Bravo 5½ onces	$12.48
Caisse de 12 Sauce à salade Golden César Kraft 500 ml.	$11.88

Economisez jusqu'à 50%
sur votre épicerie régulière

Tous nos produits
sont de première qualité.

Toujours au
175 boul. Sacré-Coeur
Victoriaville



j.n.o.

Inauguration officielle de la quincaillerie Coop de Warwick

Warwick (MD) — Mercredi dernier, la Société coopérative agricole des Bois-Francs ouvrait officiellement les portes d'une nouvelle quincaillerie coopérative à Warwick.

C'est à cause de l'évolution rapide des services de quincaillerie que les autorités de la coopérative ont décidé d'agrandir et moderniser ce service dans la ville de Warwick. L'ouverture de cette quincaillerie permettra donc aux membres de la coopérative ainsi qu'à toute la population d'avoir accès à une gamme complète de produits de quincaillerie et d'accessoires agricoles.

D'une superficie de 8,400 pi. car., cette nouvelle quincaillerie est très fonctionnelle et permet d'offrir un service de matériaux de construction et de plomberie.

Un investissement de l'ordre de $250,000.00 a été nécessaire à la réalisation de ce projet. Nul doute qu'il sera un apport économique important pour les membres de la coopérative et pour la région de Warwick. De façon directe et indirecte, ce nouvel investissement de la Société coopérative agricole des Bois-Francs créera cinq nouveaux emplois.



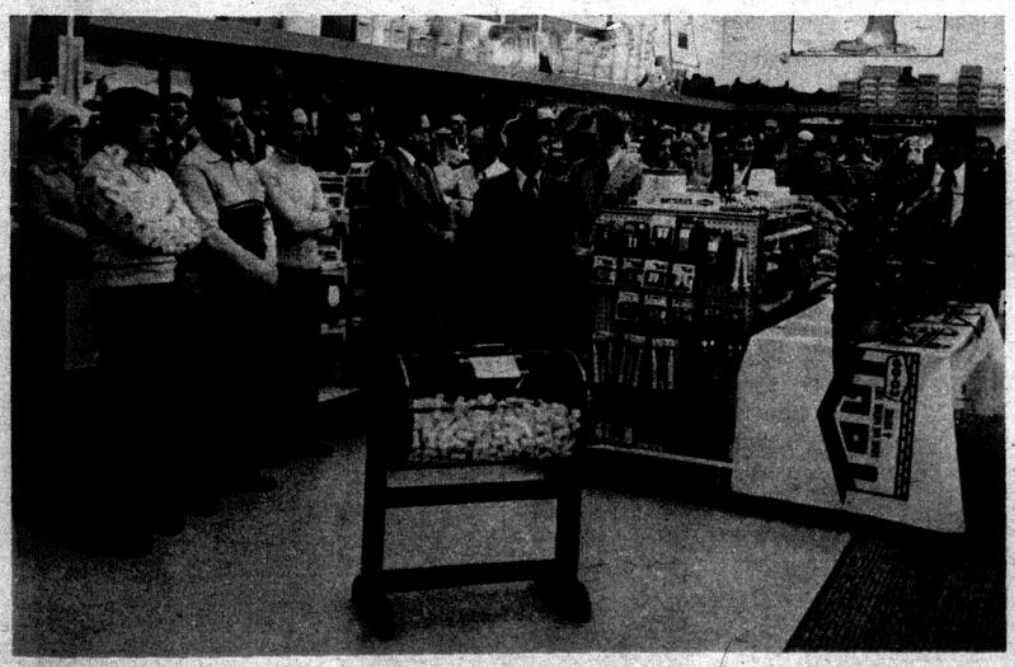
Vue d'ensemble de l'intérieur de la quincaillerie ainsi que d'une partie des invités d'honneur qui assistaient à l'inauguration officielle des nouveaux locaux.

(Photo RP)



Les maires du Canton de Warwick et de la ville de Warwick coupent la moulure qui servait de ruban traditionnel. On remarque également le gérant général de la quincaillerie Coop, M. Marcel Pothier.

(Photo RP)



L'équipe de vente de la quincaillerie Coop de Warwick. **(Photo RP)**

Votre centre d'économie en alimentation

RICHELIEU

J.P. LABBE

388 ouest, Notre-Dame
Victoriaville 752-9731- 32

Là où l'on vous offre plus de 75 vrais spéciaux chaque semaine
(Voir journal La Nouvelle pour annonce Richelieu)

Margarine molle Lactantia et Cremex
Boite 1 lb
69¢ lb

Pamplemousses blancs
Prod. Floride
Grosseur 48
6 pour 79¢

Coca-Cola
Caisse familiale
4.4 litres
6 pour $1.99

Biscuits Ti-Coq
Lido 283g.
89¢

Soupe tomates et légumes
Aylmer 10 onces
23¢ ch.

Pois verts Carrière
Nos 2 - 3
19 onces
44¢ ch.

BACON
M. Richelieu
sans couenne
Pqt 1 lb $1.39 lb

PATATES
Canada No 1
Sac 20 livres
99¢ le sac

Oignons jaunes
Produit Québec
No 1 5 livres
59¢

Piments verts doux
19¢ chacun

Poissons des chenaux
Surgelés
33¢ lb

TIRAGE: 1 roulotte motorisée et 15 automobiles
Demandez votre cours culinaire No 12 à la caissière



daveluyville

par monique roy - 367-2285

Tassé et Associés se la procure

Emission d'obligations

Victoriaville (GB) — Tassé et Associés Limitée vient de se porter acquéreur de la totalité d'un emprunt d'obligations de $202,000.00 effectué par la ville de Daveluyville, lors d'une assemblée du conseil le 13 février dernier.

L'emprunt précédent avait été effectué en avril 1976.

Tassé et Associés s'est vu adjuger cette émission au coût de $10.8378. Les obligations seront offertes en priorité aux résidents de la région, notamment les tranches les plus populaires, soit celles échéant entre la 6e et la 10e année et portant intérêt à 10 1/2%.

Datée du 12 mars 1979, cette émission d'obligations qui constitue un crédit de premier ordre, est offerte immédiatement à tous ceux qui veulent en acheter. Pour se la procurer, les investisseurs de la région peuvent communiquer avec le bureau de Victoriaville de Tassé et Associés ou avec la secrétaire de la municipalité de Daveluyville.

Sur la table du conseil

Daveluyville (MR) — Une demande a été adressée à la Société d'habitation du Québec pour la construction de 24 logements à prix modiques pour les salariés et 24 logements pour les personnes âgées.

Parmi les considérants justifiant cette demande, citons la pénurie de maisons et logements pour bon nombre de travailleurs qui doivent parcourir plusieurs milles et que ces trajets justifient la cessation de certains emplois entraînant une grande mobilité de la main-d'oeuvre.

Ajoutons aussi que Daveluyville compte 900 employés répartis dans ses différentes industries avec une population de 1,211 personnes. Le recrutement de la main-d'oeuvre s'étend jusqu'au fleuve Saint-Laurent à l'ouest, Victoriaville-Plessisville à l'est, Sainte-Françoise-Villeroy au nord et Saint-Léonard d'Aston au sud.

Toutes ces raisons ont motivé le conseil à faire sa demande à la Société d'habitation du Québe qui a accepté d'en faire l'étude.

A Daveluyville, dimanche prochain

Journée Baden Powell

Daveluyville (MR) — Comme à chaque année, le mouvement scout-guide célèbre la semaine Baden Powell, fondateur du mouvement. La clôture de la semaine se termine par une assemblée régionale qui se tiendra, cette année à Daveluyville le dimanche, 25 février.

«C'est mon année, viens fêter» est le thème de 79. Le programme débute à 9 h 40 avec l'installation des kiosques suivie de la visite.

A midi, le dîner que toute la population est invitée à venir partager avec les jeunes. (Chacun apporte son lunch.

A 13 heures, activités de plein air: ski de fond, raquette, glissade; certains pourront même participer à du tennis ou du baseball en raquette! Certes, un après-midi très interréssant qui se terminera par une messe consacrée par Pierre Garceau.

On rappelle que toute la population est invitée à venir partager cette journée d'amitié avec les scouts-guides de la région.

Courses d'accélération

Daveluyville (MR) — Le Club de la Butte organise des courses d'accélération en motoneige qui auront lieu le samedi, 24 février.

L'inscription se fera à compter de 10 heures alors que le premier départ sera donné à 13 heures.

Des trophées et bourses seront distribués dans chacune des classes.

Pour plus d'informations, communiquez avec Paul Rheault à 367-2392.

Veillée

Saint-Samuel — Toute la population est cordialement invitée à passer une agréable soirée, samedi le 24 février prochain, au Centre communautaire de cette municipalité.

Les profits de cette soirée, qui débutera à 20 h 30, seront versés au Centre communautaire.

Maîtrisez le mètre

A Saint-Sylvère

Saint-Sylvère (MR) — Le conseil de Saint-Sylvère adoptait une résolution visant à l'amélioration des chemins gravelés.

On a aussi autorisé la Société des enfants infirmes à faire une quête publique le 19 mai prochain.

Enfin, quelques plaintes ont été déposées en rapport avec le zonage agricole; lorsqu'une entente sera intervenue avec la Commission municipale de qui relève ce dossier, le conseil essaiera de satisfaire les demandes des contribuables.

Comité d'école de Saint-Sylvère

Le comité d'école organise, en collaboration avec le personnel de l'école Le Rucher, deux journées d'activités sportives les 22 et 23 février. Les parents seront invités à participer à un dîner en compagnie de leurs jeunes. Plusieurs activités sont prévues dont une promenade en traîneau.

Lemieux

Le conseil a nommé M. Léopold Côté au poste de garde-feu pour la prochaine année. Une demande de creusage de cours d'eau a été adressée au département de l'hydrolique agricole suite aux plaintes formulées par certains contribuables. Comme dans les autres municipalités, le conseil a autorisé la Société des enfants infirmes à faire une quête publique le 19 mai.

Enfin, le conseil a accepté de transmettre la demande de subvention de l'Age d'Or au ministère des Affaires sociales.

Ligue Bonne Entente

Daveluyville (MR) — Jeudi, le 8 février, Saint-Samuel cédait une victoire de 4-3 à l'équipe d'Aston. Quant à Auto Saint-Hilaire, il triomphait du Saint-Léonard 5-2. Gilles Lupien du Auto Saint-Hilaire menait l'attaque en enregistrant 3 buts et une assistance.

Vendredi, Normand Houle du Lessard Machineries marquait 4 buts et une passe aidant son équipe à l'emporter 6-2 sur Saint-Pierre-les-Becquets.

Dimanche, François Poirier du Saint-Samuel aidait son équipe en enfilant 3 buts permettant une victoire de 4-3 sur le Rochefort Construction. Aro subissait un blanchissage de 5-0 grâce à l'excellent travail du gardien Daniel Chapdeleine du Saint-Léonard.

Enfin, lundi, les équipes à se mériter des victoires furent Auto Saint-Hilaire 6-2 sur Aston, Saint-Samuel 3-2 sur Saint-Pierre et Lessard Machineries 4-1 sur Saint-Léonard.

Au classement, Saint-Pierre-les-Becquets a 42 points suivi du Rochefort Construction avec 39 et Lessard Machineries 37. Viennent ensuite Saint-Léonard avec 34, Auto Saint-Hilaire 30, Saint-Samuel 24, 22 Aro et Aston 21. Chez les compteurs, la lutte est serrée entre Pierre Paradis 76 points, Michel Therrien 75 et Germain Hains 73.



Un ex-fidèle navigateur

Samedi dernier, l'assemblée Laurier fêtait l'ex-fidèle navigateur, Paul Morin qui présidait aux destinées de l'assemblée depuis maintenant deux ans. Il pose ici en compagnie de son épouse Claire. Son successeur est M. Yvon Ducharme...

(Photo HRR)

Variété J.G. Cloutier
J.G. Cloutier, prop.
BIJOUX – CADEAUX – JOUETS – ETC.
REPARATION DE BIJOUX
ET D'ACCESSOIRES ELECTRIQUES
VENTE DE TROPHEES
299 Principale, Ham Nord, 344-2002
Variété J.G. Cloutier j.n.o.

Souper de l'A.Q.A.A.

"A la fortune du pot", une formule en or...

Warwick (HRR) — Pour la cinquième année consécutive, les membres de l'Association québécoise des amateurs d'antiquités de la région des Bois-Francs tenaient leur fameux souper «A la fortune du pot» dont le menu était composé de multiples plats préparés par les membres.

Au total une centaine de convives ont pris place autour des tables aménagées au chalet de ski du Mont Gleason pour goûter les quelque 66 plats préparés par une quarantaine de membres.

Il faisait une chaleur excessive dans la cuisine où s'affairaient une dizaine de femmes et où allaient et venaient les membres de l'organisation, costumés pour la circonstance. Les plats passaient du four au comptoir où défilaient, dans un ordre presque militaire, les convives de chacune des tables. On choisissait le genre de soupe qu'on voulait, allant de la soupe à l'orge à la soupe aux patates en passant par la soupe au poisson, la soupe au chou, le potage au poireau. Mais la soupe ne venait qu'après une multitude d'entrées auxquelles il fallait goûter pour pouvoir offrir ses commentaires à la cuisinière...

Puis les plats de résistance étaient disposés allant du saumon au foie de lard en passant par le ragoût de patte, l'oie, le bouilli de légumes, le civet de lièvre, la tourtière et la cipâte... Les gros appétits en ont eu pour leur compte. Ceux et celles qui ont eu le courage de se rendre jusqu'au dessert ont eu droit à des tartes, meringues, gâteaux, croquants, muffins, crêpes, brioches, pain, beignes, etc..

Cette initiative de l'Association québécoise des amateurs d'antiquités dérive d'une expérience du Club automobile qui veut que les membres fournissent des plats différents pour un souper. Ici, dans les Bois-Francs, on a apporté des modifications à la formule et chaque année, l'expérience se raffine. Comme le souper aboutit à la rédaction d'un livre de recettes «canadiennes» il va de soi, on s'organise pour que les mêmes plats ne reviennent pas d'une année à l'autre. Et puis, cette année, on voulait que tout le monde voit ce que les membres ont confectionné. Ainsi, les convives en se servant eux-mêmes peuvent juger du travail effectué. De plus les membres de l'organisation du souper y restent toujours pour deux années consécutives. On s'assure d'une rotation constante et d'une relève certaine; la moitié du comité organisateur change tous les ans.

Bref, la formule semble appréciée et des activités que tient l'association au cours de l'année, c'est celle qui remporte le plus vif succès.



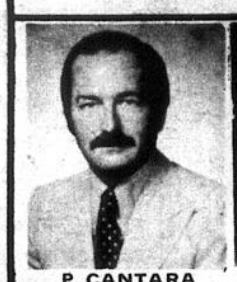
Pour la première fois, les membres de l'organisation étaient costumés cette année lors du souper «A la fortune du pot» de l'Association québécoise des amateurs d'antiquités.

(Photo HRR)

Assemblée annuelle

Warwick (MD) — Les administrateurs de la Caisse populaire Saint-Médard de Warwick convoquent tous les membres de la Caisse à l'assemblée générale annuelle qui se déroulera mercredi le 28 février, à compter de 20 heures, en la Salle du Canton de Warwick.

ACTIONS/OBLIGATIONS/CERTIFICATS GARANTIS





758-6261

Consultez-nous pour votre régime enregistré d'épargne-retraite ou vos rentes immédiates fixes et sauvez de l'impôt.

VILLE DE DAVELUYVILLE 10½% 8-9-10 ANS

Tassé — Tassé & Associés, Limitée

P. CANTARA représentant rés.: 828-2575

R. CLOUTIER directeur rés.: 758-8579

COURTIERS EN VALEURS DE PLACEMENTS
117 est, Notre-Dame — suite 9 — Victoriaville G6P 3Z9

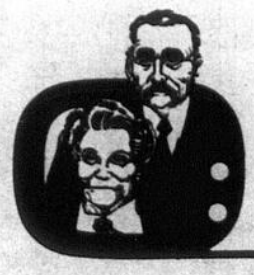
LES BOUTIQUES MOD LOOK
LOUIS-DAVID PARE
BOUTIQUE JONQUILLE
CHARRON VOYAGES
SPORTS/EXPERTS
présentent:

Super défilé de Mode



Animé par
Danielle Ouimet
présenté par
des mannequins professionnels
Lieu:
Hôtel Central,
mardi le 6 mars 1979
Billets en vente chez les marchands ci-haut mentionnés

Avez-vous participé au millionnaire? j.n.o.



l'institut du troisième âge des bois-francs

L'Institut du Troisième Age

Géronte (103 ans) pique une crise

Monsieur,

Je trouve bien intéressantes les chroniques hebdomadaires de l'Institut du Troisième Age dans La Nouvelle et L'Union. Mais je ne vous cacherai pas que j'ai des problèmes sérieux quand je veux trouver ces chroniques-là et je perds souvent patience!

A part la faiblesse de ma vue..., -- j'ai 103 ans -- il y a cette autre difficulté: si je cherche dans La Nouvelle, je dois parcourir 30 ou 40 pages d'annonces: des maisons à louer ou à vendre, des tissus à la verge ou pas, des appareils télé, la saucisse ou les oranges de Steinberg, des ventes...des ventes...des ventes! Pi, IGA, pi, Provigo, pi, Métro, pi mettez-en, hein!

Ah! j'allais oublier la pharmacie et Gédéon avec sa hache, et le Sous-Sol Lainesse... Lui, au moins il annonce des choses que j'achetais quand j'étais jeune, des hardes que je portais quand je travaillais... ça m'intéresse déjà un peu plus que Radio-Shack!

Si bien Monsieur, que quand je trouve la chronique que je cherchais, je suis trop fatigué pour lire, ça été pour moi une journée de travail chargée. Je lirai le lendemain... Une journée de perdue! Pensez-vous que je puis me permettre ça? Le temps, c'est de l'argent, disait mon arrière-grand-père. Aujourd'hui, j'en suis convaincu!

Je sais bien que vous me direz: alors va lire dans L'Union, vieux! si c'est trop compliqué, dans La Nouvelle; tu vas trouver la même chose! Dans L'Union, c'est pire... Feuilleter 5 cahier, peut-être 80 ou 90 pages. C'est vrai que les feuilles sont moins grandes et plus commodes à tourner, mais «sacripan»! les caractères sont pas gros... même s'ils sont «gras durs».

J'y retrouve à peu près du semblable à ce que j'ai trouvé dans La Nouvelle. Puis, pour ma chronique du Troisième Age... tourne, tourne... feuillette, feuillette... attends, attends... Et si j'ai une petite distraction, et que je passe tout droit quand j'y arrive? Ça nous arrive à 103 ans d'être distrait. Attendez, les jeunes, vous connaîtrez ça vous autres itou. A partir de 100 ans surtout, on est moins alerte d'esprit on ne pense pas vite comme un jeune de 70 ou de 80 ans! Vous savez pas ça, non?

Monsieur, pensez-y bien, quand...je passe par-dessus, par distraction, ça me fait quasiment 180 pages à feuilleter avant de trouver ma chronique du Troisième Age. Alors, j'ai mon voyage, comme vous dites, les jeunes! Bon, vous me comprenez: je suis plus «regagnant» de prendre La Nouvelle: son caractère est plus gros et je n'ai pas besoin de deux jours de repos avant de lire.

J'en r'viens... de chercher, chercher, feuilleter, feuilleter, c'est fatigant, vous croyez pas?

Géronte
(103 ans aux prunes)
0-0-0-0-0

Bien, bien... mon cher Géronte, assurément que je vous crois. Malgré votre âge avancé, vous n'êtes pas du 4e âge. Vous êtes du 3e, garanti! «L'autonomie» de vos opinions, vous y avez droit, et vous exercez ce droit. Bravo Géronte! Quant à «la souveraineté», ça sera plus difficile! M. René Lévesque est bien plus jeune que vous, et voyez comme il trouve ça difficile, la «souveraineté»! Vous avez une patience d'ange qui est tout à votre louange!

Vous avez une activité «journalistique» qui vivifie vos muscles, et tient votre intelligence en éveil, et bien lucide. Vous êtes encore capable de tempêter, de rouspéter, de protester. Et vous le faites avec tant de maîtrise! C'est beau Géronte, ne lâchez-pas! Surtout que vous voulez toujours lire la chronique du Troisième Age. C'est encore mieux! Malgré vos 103 ans, vous êtes strictement de notre «tribu», si non de corps, au moins d'esprit, et c'est ça qui compte. Votre front cache sans doute un cerveau bien en activité, si non en ébullition! C'est tout à votre honneur. Longue vie, Géronte.

0-0-0-0-0

Je me permets de vous proposer respectueusement une ébauche de solution à vos problèmes. D'accord?

Pour La Nouvelle:

a) S'il n'y avait pas d'annonces, avec quoi virerait-elle? Vous ne payez pas cher pour la recevoir! Vous seriez privé de votre chronique. O rage! O désespoir! alors...

b) Depuis quelques semaines les Monsieurs de La Nouvelle annoncent notre chronique en première page, au rectangle titré «sommaire». On n'est pas choyé, non? Peut-être que ça continuera? Qui sait?

c) Coupez court à tout embarras: vite au sommaire. Peut-être que vous verrez, Institut du Troisième Age p. 7, ou 10 ou 32. Vous économiserez fatigue, temps et argent! Puis, lisez votre chronique, dès l'arrivée de votre journal.

d) Alors le reste de la semaine revenez voir les annonces: même celles de la pharmacie et de ses produits de beauté! Ça vous rappellera vos beaux jours...et votre beauté morale d'aujourd'hui. Ces rêveries-là ne sont pas défendues, à 103 ans. N'hésitez donc pas; c'est permis.

Pour L'Union

Voici les suggestions que je vous propose sous toutes réserves:

a) Les annonces: comme pour La Nouvelle.

b) Pour le sommaire: page 2 un beau petit sommaire présenté sur fond rose. Tout en haut les mots Age d'Or...disons C-13: ça signifie d'aller voir au 3e cahier... (A. B.C.D.) à la page 13. Et hop! ça y est. Déjà vous avez trouvé votre chronique! Ça, digne Géronte, c'est un secret que je vous confie à vous seul, à cause de vos 103 ans! Les jeunes de 60, 70 ou 80 ans, n'ont pas tellement besoin de ça. Pour le sommaire en première page: même gentillesse des Monsieurs de L'Union.

c) Même solution que pour La Nouvelle.

d) Comme pour La Nouvelle, savourez de l'oeil les annonces, puis allez acheter des petites gâteries ou faites-les acheter! Vous méritez ça.

S'il y a lieu, protestez encore. Réclamez des éclaircissements!

Bonjour. Revenez-nous!

0-0-0-0-0

L'Institut sur les ondes de Câblevision (au 9)

Les mercredi, jeudi et samedi de cette semaine, une nouvelle émission de yoga par les membres de l'Institut. M. Marcel Lainesse et Mme Germaine Grenier (professeurs) donneront une leçon commentée de yoga dans l'esprit de l'Institut. Membres inscrits au yoga à l'Institut: 70 dont 25 à Warwick. Professeur à Warwick: Mme Thérèse Poirier.

0-0-0-0-0

Nos tribunes d'information

1. Le jeudi, 15 février, à 15 heures, invité, M. Marcel Lainesse. Sujet: la république dominicaine: une expérience qui va au-delà des mots! Pauvreté et richesses. De la misère mortelle, à la survivance assurée. Paroles et images.

2. Le vendredi, 16 février, à 15 heures, M. Jules Martel: l'Espagne de Franco. Paroles et images.

Admission: la carte de membre de l'Institut ou $3.00.

Maurice Leblanc

A l'Institut du Troisième Age

Les tribunes d'information

Victoriaville — Cette semaine, soit mercredi le 21 février, à 19 h 30, jeudi le 22 à 19 heures et samedi le 24 février à 9 h 30, Mme Françoise Gaudet-Smet donnera sa dernière causerie sur l'art de vieillir.

La longue expérience de Mme Smet saura nous révéler les derniers secrets de l'art qu'elle pratique avec tant de succès et d'ardeur.

Tribunes d'information

Jeudi, 22 février, à 15 heures, M. Joubert Remarais sera le conférencier invité. Le sujet de sa conférence: «Les 3e et 4e âges au Canada et en Haïti: aidés? aimés? respectés? acceptés? subis? rejetés? Conditions habituelles d'admission.

Le vendredi, 23 février, M. Julien Giguère parlera de la philosophie de la vie (2e partie). Admission: carte de l'Institut ou $3.00.

Les clubs sociaux

Les clubs sociaux de toutes catégories intéressés à faire connaître à leurs membres l'origine, la nature, les objectifs et le fonctionnement de l'Institut du Troisième Age pourront communiquer avec le secrétariat de l'Institut: 758-1452.

âge d'or

Transformer l'âge mûr en fleur de l'âge...

C'est l'âge où il faut développer la créativité, adopter de nouveaux rôles. C'est la façon de se préparer à vivre un 3e âge heureux.

C'est le temps pour la femme qui s'est dévouée au foyer de commencer une nouvelle carrière. Cela implique le choix du secteur, une période de rafraîchissement et même de formation nouvelle. Cela en vaut la peine si l'on songe que plusieurs années d'activités en dépendent.

Mais c'est aussi le temps pour les hommes comme pour les femmes de prévoir les activités parallèles qui, au moment de la retraite, deviendront les activités uniques:

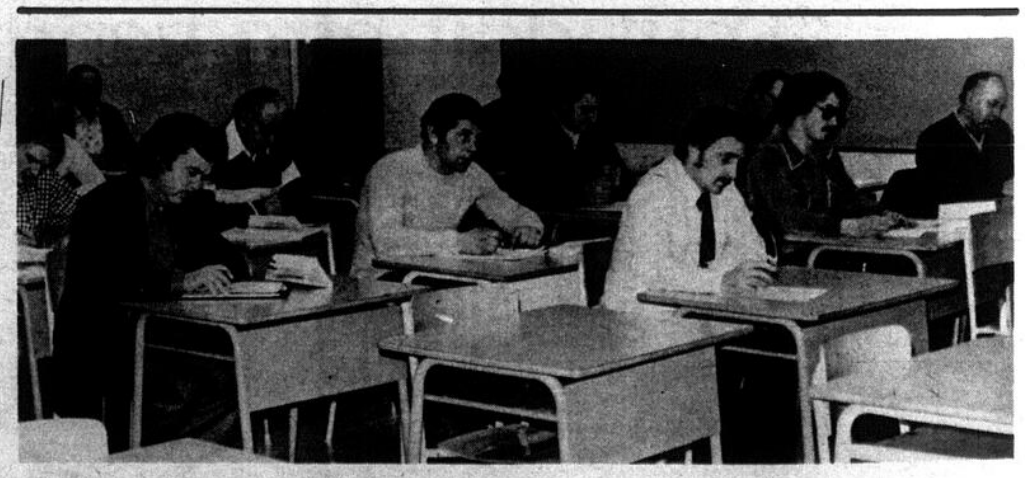
- bénévolat,
- activités de développement intellectuel (approfondissement de secteurs plus ou moins connus: géographie, histoires, philosophie, etc...),
- activités artistiques ou artisanales (peinture, sculpture, musique, etc...).

Enfin, c'est le moment d'étendre son réseau d'amitié pour compenser le vide créé par le départ des enfants et de développer avec ces derniers un nouveau type de relation d'adulte à adulte.

Mais ce qui est peut-être le plus important pour le couple à l'âge mûr, c'est de briser la monotonie du mariage, de développer un certain plan de redressement afin de se préparer à la période du tête-à-tête futur. Il faut retrouver les périodes d'échange, les points d'intérêt communs, les réalisations communes, etc...

Il s'agit d'apprendre à vivre de façon différente, à rire, à s'amuser, à s'aimer avec une prédominance de la tendresse sur la sexualité, en résumé à être bien ensemble.

Marie-Josèphe Farizy-Chaussé



Cours de sécurité

Une quinzaine d'entrepreneurs en construction de la région ont suivi un cours d'une journée en sécurité de construction. Ce cours qui porte sur la motivation à la sécurité, la protection individuelle, les ceintures et garde-corps ainsi que les échafaudages, la signalisation, la machinerie lourde et le comité de sécurité est donné par l'Association des entrepreneurs en construction du Québec. On remarque ici les entrepreneurs de la région lors de leur cours.

(Photo PM)

On parle de protection de la jeunesse

Victoriaville — Répondant à l'invitation du comité des programmes de Loisirs-Amitié, M. Denis Moreau, directeur de la protection de la jeunesse pour la région des Bois-Francs, a entretenu les membres de Loisirs-Amitié de l'application de la nouvelle loi.

L'enfant n'est plus objet mais sujet à des droits avec l'application de cette loi qui vise à venir en aide à tout enfant dont la sécurité et le développement semblent être compromis: santé physique, droit à l'école, mauvais traitements, troubles du comportement, abus sexuels, absence de soins, fuite du domicile, délit etc..

Les parents sont toujours responsables de leur(s) enfant(s). S'il y a présomption de danger, une évaluation sommaire est faite. Compte tenu de la situation, quelqu'un se rend sur place pour offrir et identifier les services. Selon le cas, des mesures volontaires sont susceptibles d'être envisagées; le directeur ou responsable de l'application de la loi travaille toujours en collaboration avec les parents et le jeune en difficulté.

Dans le cas d'urgence et de danger, la loi donne le pouvoir de retirer l'enfant sans mandat pour lui offrir soins et protection.

En guise de conclusion, M. Moreau a invité toute personne adulte responsable à guider un adolescent ou un jeune aux prises avec un problème sérieux vers les services offrant une relation d'aide. Il demande également aux gens de communiquer avec lui pour l'aider à appliquer la loi de la protection de la jeunesse. On peut rejoindre M. Moreau au numéro de téléphone suivant: 758-0611.

Cette semaine, à l'émission produite par Loisirs-Amitié, on parle de l'atelier de danse sociale et de celui de poterie.



C'était fête à la Légion

En effet, c'était fête à la Légion canadienne de Victoriaville, samedi soir dernier, alors que quelque 125 personnes réunies au club soulignaient dignement le fait que la Légion était maintenant entièrement propriétaire de son local. En effet, quelques jours auparavant, le dernier versement sur l'hypothèque de la bâtisse était effectué. Parmi les invités d'honneur que l'on remarquait au cours de cette soirée, mentionnons la présence de M. Henri Arseneault, représentant provincial, M. Lucien Abran, représentant du district no 8, M. Rock Grondin, trésorier du local de Victoriaville, Martial Couture, ex-président, Jean-Marc Allie, gérant de la Caisse populaire d'Arthabaska et René Blanchette, président actuel de la Légion canadienne, division de Victoriaville.

(Photo HRR)

LA BONNE ENTENTE ENTRE LOCATAIRES ET PROPRIÉTAIRES C'EST POSITIF!

CONNAISSEZ-VOUS VOS DROITS ET OBLIGATIONS? LA COMMISSION DES LOYERS EST LA POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS?
Communiquez avec le bureau de votre localité.
VICTORIAVILLE
62, rue Saint-Jean-Baptiste
du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30
tél.: 752-9705

Gouvernement du Québec
Commission des loyers

Super vente de liquidation

Tout doit être vendu pour faire place à la marchandise du printemps

jusqu'à 50% de rabais sur tous les articles de sport d'hiver.

Voyez nos étiquettes

Boutique RENO Sports

au: 236 Notre-Dame est – Victoriaville
752-6331

jeux du québec hiver 1981

Dossier de couverture officiel de la Ville de Victoriaville





Une quarantaine de personnes de différents milieux ont assisté mercredi dernier à la rencontre organisée dans le cadre de la tournée des représentants de la Société des Jeux du Québec.



On remarque ici les quatre personnes permanentes qui travaillent à la Société des Jeux du Québec. Il s'agit de MM. Michel Bolduc, directeur de la programmation, Clément Fortier, président du conseil d'administration, Bertrand Rousseau, directeur des services aux villes hôtesses et Mlle Thérèse Brunelle adjointe au service de l'information.

Une rencontre fructueuse

Quelque 47 personnes représentant les secteurs politique, municipal, scolaire, industriel, commercial, financier et sportif ont participé, mercredi dernier, à la rencontre organisée dans le cadre de la tournée des représentants de la Société des Jeux du Québec Inc..

Pour cette occasion, les représentants de la Société des Jeux étaient le président, M. Clément Fortier, les directeurs de la programmation et des services aux villes hôtesses ainsi que l'agent d'information de la société.

Dans un premier temps, les représentants de la société devraient faire connaître aux participants leur organisme et expliquer le cadre général de fonctionnement des Jeux du Québec.

Dans un deuxième temps, la Corporation des Jeudo Inc., fit le point sur l'état actuel du dossier de candidature. Chacun des deux temps de la réunion devant faire l'objet d'une période de questions et de réactions de la part des participants.

Cette première rencontre a été suivie, en soirée, d'un atelier de travail technique regroupant une vingtaine de personnes impliquées dans la préparation technique des dossiers.

En résumé, une rencontre qui aura permis aux représentants de la Société des Jeux de faire connaître leur organisme et de percevoir clairement l'intérêt de notre cité pour les Jeux d'hiver 1981 et, pour les représentants de la municipalité, de démontrer indéniablement que les jeux on les veut et qu'on les aura.

Les à-côtés de la rencontre

Neuf villes ont demandé à la Société des jeux un exemplaire du cahier d'information. Il s'agit de Chibougamau, Rouyn-Noranda, Dolbeau, Port Cartier, Matane, La Tuque, Saint-Eustache, Saint-Jérôme et Victoriaville.

Des neuf villes qui ont déposé une résolution d'intention, combien officialiseront leur geste? Difficile à dire, mais on présume que trois villes compléteront le processus de mise en candidature.

La subvention statutaire de la Société des Jeux pour la finale provinciale, hiver 1981, a été fixée à $200,000.00.

L'objectif de la Société des Jeux étant de favoriser les petites villes, il faudra soustraire notre population réelle de 50,000 pour connaître le montant alloué en surplus du $200,000.00 et cela sur la base de calcul de $0.75 per capita.

Pour les villes dont la population se situe entre 20,000 et 30,000 habitants, la subvention admissible pour fin d'achat d'équipements peut atteindre un maximum de 30%.

La ville de Victoriaville aura droit à une délégation de huit (8) personnes pour défendre son dossier devant le jury de sélection.

Le jury de sélection siégera au début de juin et la décision finale sera connue le 14 du même mois.

La période du 2 avril à la fin de mai permettra aux permanents de la Société des Jeux du Québec d'étudier le dossier de candidature et de venir sur place vérifier les données fournies.

La délégation rencontrée à Victoriaville aura été, selon les représentants de la Société des Jeux, la plus nombreuse jamais rencontrée lors des réunions similaires.

L'atelier de travail, de type technique, aura permis de clarifier différents points et de faire ressortir que les points majeurs du dossier de candidature sont, outre les équipements requis, la concertation du milieu et la démonstration évidente que la finale provinciale constitue le couronnement de l'intérêt des athlètes, des organisateurs et de la population pour les finales locale et régionale des Jeux du Québec.

De l'avis des participants, la rencontre de la Société des Jeux du Québec aura démontré de façon évidente que la population est prête à se serrer les coudes et que les jeux, on les veut et on va les avoir.

Une dernière chance

La Corporation des Jeudo de Victoriaville Inc., tiendra le 28 février à 19 h 30, à la Caisse populaire de Victoriaville, une réunion d'information à l'intention des organismes qui n'ont pu participer aux réunions tenues antérieurement.

Pour ce faire, une copie du cahier d'information sera expédiée à chacun des présidents ou responsables d'organismes. Ces derniers seront invités à en discuter avec leurs membres et à adopter l'une ou l'autre des résolutions proposées.

Toute interrogation pourra être notée et soumise lors de la réunion du 28 février.

Victoriaville doit démontrer clairement qu'elle veut les Jeux du Québec, hiver 1981, et l'engagement des organismes constitue un point majeur. Pensons-y et agissons rapidement.

Les villes-soeurs s'embarquent

La ville de Victoriaville pourra non seulement compter sur l'appui inconditionnel de Plessisville, Princeville, Warwick, Arthabaska et Sainte-Victoire au niveau de sa candidature comme ville hôtesse de la finale provinciale des Jeux du Québec, hiver 1981, mais le futur comité organisateur est déjà assuré de l'entière collaboration de ces mêmes municipalités.

De plus, tout comme les villes, les commissions scolaires locales Jean-Rivard, Prince-Daveluy et Warwick ont adopté officiellement des résolutions d'appui ferme à la candidature et de collaboration avec le futur comité organisateur.

Enfin les villes de Drummondville, Drummondville-Sud, Bécancour, Nicolet et Pierreville devraient faire parvenir des résolutions d'appui dans les prochaines semaines.

Les Jeux du Québec, hiver 1981, ce n'est plus seulement l'affaire de Victoriaville mais de toute la région des Bois-Francs et même du Centre du Québec.

Le système métrique — c'est SI simple

Elans 428

Par Réjean Picard

Cette semaine, c'est l'anniversaire de naissance des frères Gilles Lambert (19 février), Romain Cormier (21 février) et Mario Laflamme (23 février).

Dards

Vendredi dernier, le Chevalier de Colomb II de Victoriaville éliminait les Elans. Bravo quand même aux Elans pour leur magnifique performance et nos plus sincères félicitations aux Chevaliers II.

Photo

Si quelqu'un avait des photos de la soirée de la Fête des Mères et de l'épluchette de blé d'Inde des Elans, prière de communiquer avec le club (752-7292) ou encore avec Réjean Picard (758-0213). Nous désirons compléter l'album des Elans pour l'année 1978.

Ping-pong

Le tournoi de ping-pong O'Keefe approche à grands pas. Les intéressés(es) sont invités(es) à s'inscrire le plus tôt possible au club Elan.

Installation

La soirée de l'installation des officiers de la Loge aura lieu samedi prochain, le 3 mars, à compter de 20 h 30. Bienvenue à tous les membres, à leur épouse ou amie.

Tournoi de dards

Ben Crête, Paul Labrecque et Guy Bernier vous invitent à participer à un tournoi de dards mixte O'Keefe qui aura lieu le 4 mars prochain. Le tirage des équipes se fera au hasard. De nombreux prix seront distribués. Tous les intéressés, membres ou non, sont priés de s'inscrire le plus tôt possible au club, tél.: 752-7292 (après 19 heures).

Elan du mois

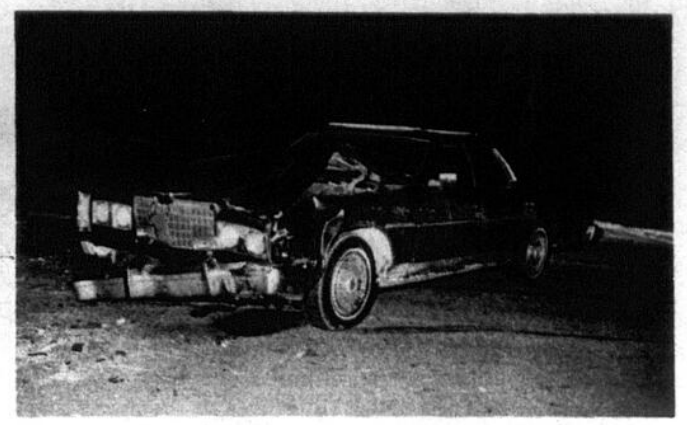
La loge 428 des Elans de Victoriaville a nommé le frère Clément Croteau comme Elan du mois de janvier. Nos plus sincères félicitations!

Pensée de la semaine

Où pouvons-nous trouver des gens qui font l'événement?
Rép.: chez les Elans.

Salut, à la semaine prochaine...





4 blessés mineurs

Une collision entre deux voitures, vers 19 h 45 vendredi dernier, sur la route 116 à Princeville a occasionné des blessures mineures à quatre personnes. Voyageant à bord de l'automobile de M. Hugues Samson d'Arthabaska, Julie Samson, Paul et Bernadette Luneau ont dû être transportés à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, de même que la conductrice du deuxième véhicule, Jeannine Lecours de Princeville. Les pertes aux deux voitures sont très élevées comme en témoignent nos photos. L'agent Garneau de la S.Q. a procédé aux premières constatations.

(Photos L'Union)

placements en
OBLIGATIONS
avec rendement
défiant toute compétition

1 à 5 ans
10¼%

6 à 10 ans
10½%

Les intérêts sont payables semi-annuellement

LEVESQUE, BEAUBIEN INC.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec nous

Maurice Desrosiers
gérant

Bruno Poisson
représentant

Georges Beauchesne
représentant

à Victoriaville
120 est, Notre-Dame
758-3131

Le géant de l'électronique au coeur des Bois-Francs

La différence, c'est notre service

laforme
Une maison bien de chez-nous... pour vous.

POUR UN TEMPS LIMITÉ
SPECTACLE COULEUR RCA
RCA fabrique constamment de meilleurs téléviseurs

RCA

Achetez votre télécouleur RCA dès maintenant... les prix ne seront peut-être JAMAIS aussi bas!

Le télécouleur XL-100 de RCA à écran de 26 po avec châssis longue vie transistorisé à 100% et syntonisation électronique Signalock

- Le châssis longue vie de RCA est conçu pour une fiable consommation d'énergie, une grande efficacité et une longue durée de vie.

Rég. $859.95 SPÉCIAL $799.00

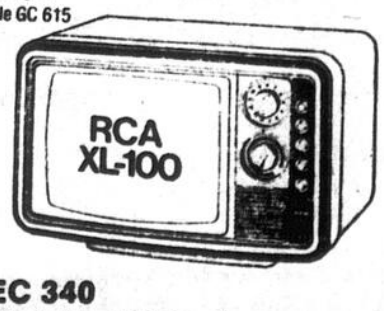




Modèle FC-443 20"
La qualité XL 100 de R.C.A. à prix "d'achat immédiat" en vente dès maintenant tant que les stocks dureront.

SPÉCIAL $499.00

RCA Le Bennington
Modèle GC 615



Modèle EC 340
Le télécouleur XL 100 le plus compact jamais vu

SPÉCIAL $399.00

GARANTIE LAFORME - 4 ANS PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE

Économisez $100 sur SelectaVision de RCA

Vous ne manquerez plus une seule de vos émissions favorites à la télé avec un magnétoscope à cassette de 4 heures SelectaVision de RCA. Vous pouvez maintenant bénéficier durant le Spectacle Couleur RCA d'une remise de $100 lorsque vous achetez le modèle VCT 201. Cette offre ne s'applique que sur les achats faits du 1er février au 8 mars 1979. Coupons de remise donnant tous les renseignements de l'offre sont disponibles chez les marchands participants de RCA.



Le magnétoscope à cassette de 4 heures

- Enregistre l'émission que vous regardez ... revoyez-la plus tard sur n'importe quel téléviseur noir et blanc ou couleur
- Enregistre une émission alors que vous en regardez une autre
- Enregistre pendant votre sommeil ou votre absence ... jusqu'à 24 heures après avoir été préreglé
- Télécommande de pause pour retrancher le matériel non désiré de votre fauteuil
- Caméras vidéo noir et blanc ou couleur offertes en option

CARREFOUR DES BOIS-FRANCS
VICTORIAVILLE, 758-0681

Protection de la jeunesse

Le d.p.j. n'est plus seul à juger...

(HRR) — Le 13 janvier dernier, le ministre de la Justice, Marc-André Bédard remettait à 600 personnes, policiers et citoyens québécois, un certificat en vertu duquel elles peuvent travailler de concert avec le directeur de la protection de la jeunesse de leur milieu sur les mesures à prendre dans les cas de délinquance.

Il s'agit là d'un mandat élargi pour celui qui fait office de directeur de protection de la jeunesse pour la région des Bois-Francs, M. Denis Moreau. Celui-ci depuis le 13 janvier dernier, compte maintenant, pour les cas qui lui sont soumis, sur l'idée d'une autre personne (désignée par le ministre de la Justice) relativement à ces cas. Depuis deux ans, M. Moreau reçoit les dossiers mais ce n'est que depuis janvier qu'il peut maintenant réfléchir avec une autre personne sur le cas de certains enfants. «J'avais toujours à décider tout seul du sort réservé aux enfants. Maintenant, je peux compter sur l'aide d'une autre personne pour réfléchir et sur les mesures à prendre. Nous gardons toujours à l'idée la sécurité du développement de l'enfant. Trois choix s'offrent à nous, celui de fermer le dossier, d'appliquer les mesures volontaires ou encore de référer le cas au Tribunal de la jeunesse.»

Dans l'optique du ministre Bédard, l'ajout des personnes désignées parmi les corps policiers et les citoyens (nous comptons pour la région des Bois-Francs une quinzaine de ces personnes désignées) est primordial puisqu'elles apporteront une version différente, concrète et respectueuse des droits de l'enfant. Dans son allocution, le ministre soulignait: «Votre expérience de vie est, à mon avis, aussi importante que l'expertise professionnelle qu'apportera le directeur de la protection de la jeunesse. Cette complémentarité est absolument nécessaire à l'application de cette loi, et en ce sens je vous invite à jouer votre rôle pleinement en vous appuyant sur votre formation propre, sur vos expériences et la connaissance de votre milieu».



On reconnaît ici Mme Nicole Beaudoin une des personnes désignées par le ministre de la Justice, pour la région des Bois-Francs, recevant son certificat des mains du ministre Marc-André Bédard. Au centre, il s'agit de M. Claude Labelle, directeur du Service de coordination des personnes désignées par le ministre de la Justice. Mme Beaudoin est une des 600 personnes désignées pour le Québec entier...

(Cliché L'Union)

Quant au comité de la protection de la jeunesse, comité formé de 14 personnes provenant de chacune des régions du Québec (c'est M. Laval Blackburn qui représente la région 04), il voit son mandat s'élargir. Formé en 1975, il se régionalise et ses fonctions le font devenir en quelque sorte un «protecteur» des droits de l'enfant. Le comité, selon M. Moreau, peut maintenant élaborer des programmes de formation et d'information auprès des intervenants des différents Centres de services sociaux qui jusqu'à maintenant ne pouvaient que répondre à des urgences sans avoir le temps de laisser leurs bureaux pour mener une action sociale auprès des enfants.

M. Moreau avoue être fort surpris de l'avalanche des dossiers depuis janvier dernier. Selon lui, c'est en raison d'une plus grande information du public et des différentes actions entreprises pour la protection de la jeunesse que le nombre de cas qui lui sont référés a considérablement augmenté. Le nombre de signalements d'enfants maltraités a lui aussi augmenté si bien que M. Moreau ne suffit plus à la tâche et attend la nomination d'une autre personne à temps partiel. Le public devient plus conscient de sa responsabilité envers les enfants. M. Moreau rappelle qu'il ne s'agit que d'une simple présomption pour qu'un voisin rapporte un cas d'enfants maltraités. «Il faudrait comprendre que les enfants du voisin sont aussi les «nôtres», souligne souvent M. Moreau.

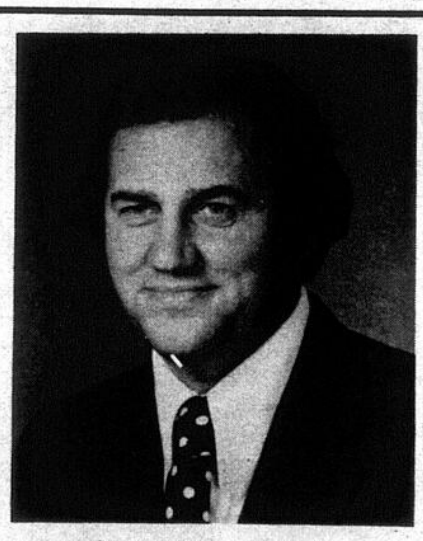
Mais il n'y a pas que le cas d'enfants maltraités. M. Moreau rapporte plusieurs cas de délits mineurs commis par des enfants. Les policiers semblent maintenant faire appel plus souvent au directeur de la protection de la jeunesse. Tout cela s'inscrit dans une volonté de déjudiciarisation des interventions auprès des enfants. —

A VENDRE

Ameublement style rustique, salon, chambre, salle à dîner. Faut voir! 26 morceaux, idéal pour jeune ménage ou chalet.

758-3683
de 13 h à 18 h.
27/2/79

M. Elphège Valois et sa famille remercient très sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie soit par des offrandes de messes, tributs floraux, visites au salon et assistance aux funérailles, lors du décès de Mme Elphège Valois, (Rachel Breton), décédée le 31 janvier 1979.



Lionel Blanchet, C.A.

Lionel Blanchet, comptable agréé, désire vous faire part de l'ouverture de son bureau, au 23 Saint-Louis, Victoriaville, sous la raison sociale "Blanchet & associés".

M. Blanchet détient un baccalauréat spécialisé en administration (option sciences comptables) de l'Université du Québec à Trois-Rivières et est également membre de la Corporation professionnelle des Comptables en administration industrielle du Québec.

L'escadrille 821 prend l'air

Victoriaville — Les jeunes cadets de l'escadrille 821 des cadets de l'air de Victoriaville auront l'opportunité, samedi et dimanche prochains, de faire quelques tours en avion.

En effet, l'escadrille a nolisé un appareil Cessna 185 qui permettra à tous les cadets de recevoir leur baptême de l'air. Le premier départ, samedi, aura lieu à 13 heures, et celui de dimanche à 9 heures.

Par ailleurs, on invite tous les jeunes garçons et jeunes filles, âgés de 11 à 18 ans, et qui seraient intéressés à joindre les rangs de l'escadrille, à s'adresser à l'un ou l'autre des responsables ou encore à assister le samedi matin à la pratique des cadets, à l'école Le Manège.

Discothèque

Parmi les prochaines activités des cadets, mentionnons une discothèque qui aura lieu le 3 mars prochain, à l'école Le Manège.

Fermières d'Arthabaska

Arthabaska — Les Fermières d'Arthabaska tenaient leur assemblée mensuelle le 14 février dernier, sous la direction de la présidente du cercle, Mme Claire Poisson.

Les Fermières sont invitées à une soirée récréative pour le 27 février prochain, à l'occasion du mardi gras. Des parties de cartes et quelques tours de bingo seront au programme.

Huit Fermières célébraient leur anniversaire de naissance au cours du dernier mois. Mme Clémence Nadeau se méritait le cadeau de circonstance.

Celles qui sont intéressées à tisser doivent donner leur nom au plus tôt aux responsables des arts domestiques.

De belles pièces artisanales furent de nouveau présentées ce mois-ci. Le premier prix a été décerné à Laurette Roux pour un gilet d'homme, le deuxième à Solange Verville pour une mante de bébé.

L'invité du mois était un acupuncteur, M. Yvan Duceppe, qui parla de cette mystérieuse médecine qu'il pratique à Saint-Paul. Chacune a semblé très intéressée et plusieurs avaient des questions pertinentes à lui poser.

Par ailleurs, le hasard a favorisé Mmes Gisèle Demers et Edwilda Lafrance comme Valentines.

Seréna
SErvice de REgulation des NAissances
357-8831

UNE MAISON A LA PORTEE DE CHAQUE FAMILLE...



...OUI C'EST POSSIBLE EN 1979!

Pour aussi peu que $169.72 par mois, comprenant: (taxes, capital et intérêts), devenez propriétaire de votre maison et profitez si vous êtes éligibles du rabais d'intérêts et de la subvention octroyés par la S.C H.L. venez nous rencontrer.
Nous aurons également de confortables bungalows à vous montrer d'ici quelque temps sur l'avenue Pinson à Victoriaville.
Notre maison modèle est située au 118 rue Du Filtre, (rue faisant face à Vic Métal) tout près du lac Bulstrode à Victoriaville.
Ouverte au public tous les jours de la semaine de 9 h 00 à 21 h 00.

Les Constructions Toutant & Leclerc Inc. J/N/O
Réal Leclerc, 758-0872 Jacques Toutant, 758-0893



Miss Valentine

Comme à chaque année, le Motel Valentine de Victoriaville profitait de la fête de la Saint-Valentin pour élire sa «Miss Valentine» parmi sa clientèle. Cette année, c'est Pierrette Fortin de Victoriaville qui devait avoir l'insigne honneur d'être couronnée Miss Valentine 1979. On l'aperçoit ici en compagnie de l'artiste invité de la semaine, Claude Henry, et le propriétaire du Motel Valentine, Nissim Zvouloum. (Photo MD)



Des cours

Environ 25 finissants en «techniques administratives» et en ébénisterie viennent de terminer un cours d'initiation à l'expansion industrielle. Ce cours d'une trentaine d'heures était dispensé par le ministère de l'Industrie et du Commerce en collaboration avec la division de l'Education aux Adultes du Cégep de Victoriaville. Notre photo nous fait voir MM. Lionel Bouchard, responsable de l'Education aux Adultes au Cégep, Louis-A. Lévesque et Euclide Leblanc du MIC, et un étudiant, Yvan Lecours de Victoriaville. (Photo GB)

$50,000 pour l'agro-alimentaire

Le ministre responsable de l'Office de planification et de développement du Québec, M. Jacques Léonard, annonce que le fonds de développement régional remettra en 1978-1979 une somme de $50,000.00 au ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières.

La contribution du fonds de développement régional permettra à ce ministère de subventionner la Société d'aménagement agro-alimentaire de la Mauricie qui pourra ainsi travailler au développement coopératif intégré dans la région de la Mauricie - Bois-Francs.

Grâce à la subvention gouvernementale, la Société d'aménagement agro-alimentaire de la Mauricie pourra élaborer une stratégie d'ensemble du développement coopératif; planifier les étapes à venir en vue de la construction et du démarrage d'une usine de congélation et de transformation; élaborer une stratégie de mise en valeur des terres qui offrent un bon potentiel horticole; déterminer les coûts et les modes de financement d'un centre de conditionnement et d'emballage, en définissant, d'ici l'automne 1979, les besoins en bâtisses, équipement et main-d'oeuvre; planifier en fonction des marchés de développement des productions horticoles; favoriser la mise en commun de certaines machineries et de certains équipements; et enfin de négocier avec les fournisseurs et de regrouper certains achats.

La Société d'aménagement de la Mauricie, société à but non lucratif, regroupe des représentants des principaux agents socio-économiques de la région de la Mauricie - Bois-Francs (syndicat horticole, commission d'expansion économique, conseils municipaux, coopératives, CRD, etc.). Elle a jusqu'ici suscité la création de la Coopérative agro-alimentaire du Centre du Québec dont les membres sont des horticulteurs qui veulent réanimer et développer le secteur horticole de la région par la formule coopérative.

Le développement du potentiel horticole de la Mauricie - Bois-Francs, par l'implantation d'un complexe agro-alimentaire intégré de la production à la consommation, représente un avantage comparatif dont l'exploitation permettrait, à moyen terme, de contribuer à la fois au redressement de la situation économique de la région et à la diminution de ses importations de légumes.

La terre n'est qu'un seul pays!

Victoriaville — Peut-être croyez-vous être seuls à penser que nous devrions devenir les citoyens d'un seul pays, la terre? Que tous les habitants de cette planète devraient partager une foi commune?...

Si vous aimez en savoir davantage sur le message d'unité de Baha'u'llah, vous êtes invités à une séance d'information sur la Foi Baha'ie, séance qui sera agrémentée des chansons de deux chansonniers, Bot et Bert.

Une première séance d'information sera présentée samedi le 24 février, à 14 heures, au Centre des Loisirs de Victoriaville (local 102), suivie d'une deuxième séance en soirée, à compter de 20 heures, en la salle paroissiale de Tingwick.

A noter que l'entrée est libre.

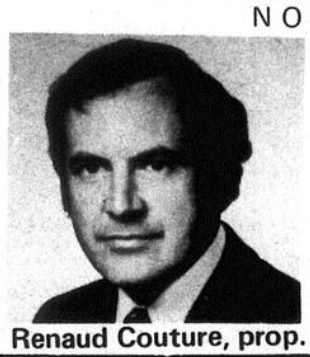
VOTRE MAISON EN 1979

Vous voulez de la qualité, des bas prix, un service personnel, un domaine agréable, une demeure chaude et bien isolée... voyez

Chez **CLEMENT PEPIN** (1978) LTEE Chez

439 Cantin Victoriaville 752-6500

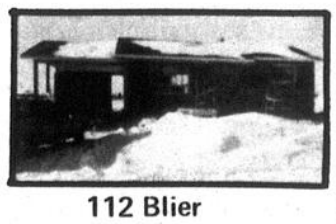
NOUS LE SAVONS BIEN....



Renaud Couture, prop.



114 Blier
Ouverte les mardi et mercredi de 19 h à 21h pour visites.



112 Blier
disponible immédiatement

Notre entreprise est accréditée auprès du PROGRAMME DE CERTIFICATION DES MAISONS NEUVES DE L'A.P.C.H.Q. j.n.o.

5 ans de garantie

Compétence et solvabilité!

Pour vous aider à combattre l'inflation, nous vous offrons une calculatrice électronique Canon compacte, imprimante et écran lumineux, modèle P21-D pour seulement $149.95



Mémoire complète
Calcule avec ou sans papier
Ajustement des décimales
Compteur d'item
Clef de pourcentage

JACQUES BERGERON LTEE

296 NOTRE-DAME EST, VICTORIAVILLE, QUE.
TEL.: (819) 752-4505 / TOUT POUR LE BUREAU

Avez-vous participé au millionnaire? j.n.o.

Protection de la jeunesse

Remise de certificats aux personnes désignées

Au cours d'une cérémonie regroupant 1,300 invités à l'hôtel Reine-Elizabeth récemment, le ministre de la Justice a remis personnellement un certificat à 370 personnes désignées pour le représenter dans le cadre de l'application de la Loi sur la protection de la jeunesse.

On sait que les personnes désignées font partie des intervenants prévus par cette loi qui est entrée en vigueur le 15 janvier 1979. Leur rôle est de décider conjointement avec le directeur de la protection de la jeunesse de l'orientation à donner à un enfant dans certains cas prévus par la loi.

Un recrutement continu

Ce groupe de citoyens représentant le ministre de la Justice est constitué par plus de 600 personnes qui ont été sélectionnées parmi 1,100 candidatures, provenant de toutes les régions du Québec et de différents milieux et parmi les policiers ayant de l'expérience auprès des jeunes. Cet effort de recrutement se poursuit, particulièrement auprès des groupes de citoyens qui s'intéressent à la jeunesse. On veut ainsi, d'une part, porter à 900 le nombre de personnes désignées et d'autre part, assurer une certaine rotation de celles-ci. A ce recrutement continu se greffera une formation permanente qui sera donnée au niveau des régions avec la collaboration de la Société de criminologie.

Les personnes qui désirent représenter le ministre en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse doivent: remplir un formulaire, être choisies par le Comité de sélection et participer aux programmes régionaux de formation.

Toute personne intéressée peut s'inscrire et obtenir des renseignements supplémentaires en s'adressant au Service de coordination des représentants du ministre, ministère de la Justice, 1,200, route de l'Eglise, Sainte-Foy, Québec, G1V 4M1. (418) 643-6582.

Personnes désignées

Qui sont-elles?

Dans le but de représenter le ministre de la Justice dans le cadre du processus de déjudiciarisation, le législateur fait intervenir ce qu'il appelle les personnes désignées par le ministre de la Justice.

Elles sont sélectionnées par le Service de coordination des personnes désignées à la fois parmi des citoyens de différents milieux de la société et parmi les policiers, spécialement ceux qui font partie des sections d'aide à la jeunesse. Les policiers sont choisis en raison de leurs contacts fréquents avec les jeunes ainsi que de leur expérience au niveau du comportement de ceux-ci lors des arrestations. De plus, dans le cadre de leur travail quotidien, les policiers sont à même d'obtenir de précieux renseignements sur les fréquentations et les déplacements des jeunes sur les dangers que présente pour eux leur entourage.

Quant aux citoyens, leur sélection est justifiée par leur connaissance de la communauté dans laquelle ils vivent et travaillent, plus précisément leur connaissance des principaux problèmes sociaux qui accaparent leur milieu comme, par exemple, un taux de chômage élevé, une insuffisance des ressources en matière de loisirs et de récréation, etc..

La formation des personnes désignées est assurée par leur service de coordination qui organise périodiquement des séances à cet effet dans chacune des régions administratives du Québec.

Quel est leur rôle?

Le rôle des personnes désignées est de décider conjointement avec le directeur de la protection de la jeunesse de l'orientation à donner à un enfant dans les cas suivants:

1° Lorsqu'un acte contraire à une loi ou à un règlement en vigueur au Québec est imputé à l'enfant;

2° lorsque les parents de l'enfant ou celui-ci, s'il est âgé de quatorze ans ou plus, ne sont pas d'accord sur les mesures volontaires proposées;

3° lorsque le directeur de la protection de la jeunesse croit opportun de saisir le tribunal du cas de l'enfant, sauf s'il doit contraindre les parents ou l'enfant à l'application d'une mesure d'urgence.

(L.Q. 1977, chap. 20, art. 60)

A la suite de leurs délibérations, le directeur de la protection de la jeunesse et la personne désignée doivent prendre une décision concernant le cas d'un enfant qui leur est soumis. Cette décision sera:

1° de confier l'enfant au directeur pour l'application de mesures volontaires; ou

2° de saisir le tribunal du cas; ou

3° de fermer le dossier.

Advenant un désaccord entre le directeur et la personne désignée, la décision est transmise au Comité de la protection de la jeunesse, lequel peut rendre toute autre décision concernant l'orientation à donner à l'enfant.



Réunies à Montréal dernièrement, ces personnes d'un peu partout en province ont reçu leur certificat du ministère de la Justice à titre de «personnes désignées». Leur rôle sera de représenter le ministre au niveau de l'application de la Loi sur la protection de la jeunesse. On reconnaîtra sur cette photo les représentants de la région 04, dont MM. Paul Laquerre et Gaston Girouard de Victoriaville.

(Cliché L'Union)

AQTE

Moi un pollueur?

JAMAIS!

Hôtel Mont St-Michel



L'humour et l'amour avec SUNNY

HEURES DE SPECTACLES:

17 h 30 - 21 h 30 - 23 h 30 1 h 30

4 danseuses du lundi au dimanche

de 15 h à 3 h

Arthabaska

Charmeur de Tokyo



$34.95

Charmeur de Tokyo (et son petit ourson).
Enfin! Voici cette nouveauté originale tant attendue: un vibrateur personnalisé d'une douceur et d'une souplesse incomparable. Pliez un peu la tête du vibrateur, et voilà que le CHARMEUR se met à tournoyer, à virevolter, à gigoter. Il apporte à la femme un plaisir vraiment particulier. De plus, grâce au petit ourson à sa base, un contact clitoridien soutenu chatouille et excite savoureusement le clitoris de la femme. Mesdames, mesdemoiselles, essayez le "CHARMEUR DE TOKYO": il vous comblera!

Veuillez me faire parvenir

☐ CATALOGUE FILMS EROTIQUES . . . . . GRATUIT
☐ CATALOGUE D'ITEM DISPONIBLES. $3.24
☐ CHARMEUR DE TOKYO
$34.95 plus taxe $2.80. . . . . $37.95

NOM.....

Adresse.....

l'amour libre sex shop

255 Notre-Dame est, Victoriaville, Qué. 758-3791

Cette semaine plusieurs galas surprises

"BODY SHOW"

avec plusieurs vedettes

SUR SCENE

Notre grande vedette:

CHOU-CHOU DINA
VALENTIA XX

7 JOURS PAR SEMAINE
DANSEUSES DE 3h00 A LA FERMETURE
+ 4 SPECTACLES DE "STRIP"
17h30 - 21h00 - 23h00 - 1h00

Motel Valentine

415 boul. Bois-Francs sud
Victoriaville — 819-758-0649

AUSSI: FILMS EROTIQUES

ENTREE GRATUITE

"Projet Rec-Fa"

A l'âge de l'expérience

Entre l'âge adulte et l'état d'enfance, l'adolescent doit se faire une place à l'intérieur d'un monde qu'il connaît mal, à l'intérieur d'un monde où il est mal connu.

L'adolescence est une période difficile à passer aussi bien pour le jeune que pour ses parents. Il est en quête de son autonomie. Il a besoin de s'affirmer, de briser les liens avec sa famille, par ailleurs, en établir d'autres avec ceux de son âge. Il insiste pour devenir indépendant, il utilise à cette fin les moyens des adultes: grèves, manifestations, ce qui amène une réaction négative et même violente de la part des adultes.

On rend difficile et même on retarde l'insertion des adolescents dans le monde des adultes: «Ah! t'es trop jeune, tu ne peux pas comprendre, quand t'auras mon âge...». L'adolescent veut se faire une place dans la société. Est-ce qu'on lui laisse la possibilité? Laissez-lui sa chance, en l'encourageant et en le stimulant, non en l'écrasant. Aimez-le tiraillé, découragé, révolté, blessant, détestable, indépendant, non plus pour l'enfant qu'il était mais pour l'aldulte qu'il devient.

Qui sont-ils?

Parmi ces jeunes on retrouve différentes catégories. Il y en a qui ont la chance de vivre dans une famille où ils peuvent s'épanouir. Eux on n'en entend pas parler. Par contre, il existe des garçons et des filles déracinées de leur famille pour toutes sortes de raisons (alcoolisme, violence, maladie ou décès d'un des parents, abandon, mésentente conjugale, etc...). Comme on ne choisit pas sa famille, on ne choisit pas ses parents. Certains de ces jeunes vivent dans un milieu où on retrouve comme pain quotidien la mésentente et même la violence. N'ayant pas reçu l'affection dont ils avaient besoin, ils ont développé de l'agressivité face à la société. Elle se manifeste de différentes manières. Chaque jour les journaux nous font part des fredaines, actes répréhensibles tels que: vols, saccages et même des crimes. On les appelle les petits bandits. En fait, on en retrouve plusieurs soit en prison, soit en institution. Mais l'institution vient régler quoi? A peu près rien puisque l'on constate à leur sortie qu'ils répètent les mêmes actes.

Une famille d'accueil:

La meilleure institution que ce soit, ne pourra jamais remplacer un milieu familial chaleureux. Qu'est-ce que le jeune désire: quelqu'un qui l'aime. Bien souvent il ne peut compter sur sa famille, alors il devient nécessaire qu'une autre famille joue un rôle de suppléance. Alors me direz-vous, mission difficile, mais essentielle et humanitaire, puisqu'il s'agit d'assurer le développement et l'épanouissement d'êtres humains.

Ces jeunes se sentent très insécures. Ce qu'ils ont besoin, c'est d'une famille pouvant les accueillir pour un court laps de temps ou encore à long terme, dépendamment des possibilités de sa famille. Il ne faut pas oublier que le Centre de services sociaux vise la réinsertion familiale dès que l'équilibre survient dans la famille naturelle. Il peut arriver dans certains cas qu'il n'y ait aucune possibilité pour l'adolescent de retourner dans sa famille.



Alors là, la famille d'accueil peut garder le jeune jusqu'à ce qu'il ait atteint sa majorité.

Ce n'est pas tout de vouloir devenir famille d'accueil. Il faut avoir ça dans la peau. Cette responsabilité demande des qualités exceptionnelles (stabilité au plan psychologique, maturité, facilité de communiquer). Il n'est pas donné à toutes les familles de le devenir.

Patience, affection supplémentaire, générosité, compréhension, sont des aptitudes essentielles à toutes familles et à plus forte raison à une famille d'accueil.

Actuellement, le besoin de familles d'accueil pour adolescents, se retrouve dans la région de Victoriaville.

Si vous avez des commentaires ou questions suite à cet article, communiquez à cette adresse:
Projet Rec-Fa
55, Monfette
Victoriaville
758-6365.

Aline Boutin

Témoignage-Jeunesse

Victoriaville — L'équipe «Témoignage-Jeunesse» de Granby sera l'invitée du comité liturgique de la chapelle Mgr Milot, les 3 et 4 mars prochain, pour animer les célébrations eucharistiques à cette chapelle.

Après chacune des messes, les six membres, des jeunes, resteront sur place pour partager avec ceux qui voudront connaître leur expérience à l'Ecole de la foi Paul VI de Granby.

De plus, ils passeront la journée du lundi 5 mars à la Polyvalente de Victoriaville.

Bienvenue aux jeunes de tout âge.



Tu peux tout faire

beaucoup mieux, facilement et économiquement, avec toute l'aide que tu peux trouver à Canadian Tire . . .



Monorail en 1 pour tentures **1.49** Long. 3'

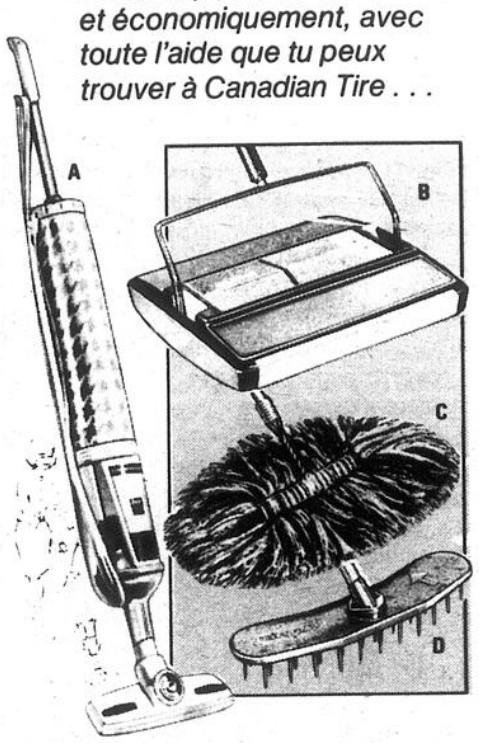
Emaillé blanc; galets, fixations 46-7513X
4 pi. **1.99**; 5 pi. **2.49**; 6 pi. **2.99**; 8 pi. **3.99**



Comme 2 modèles en 1! Aspirateur CGE

Il joint la puissance de l'aspirateur chariot pour le nettoyage général à la commodité d'un vertical à tête motorisée pour l'entretien des tapis. Avec accessoires. 43-6243

154.88 Modèle économique $139.99

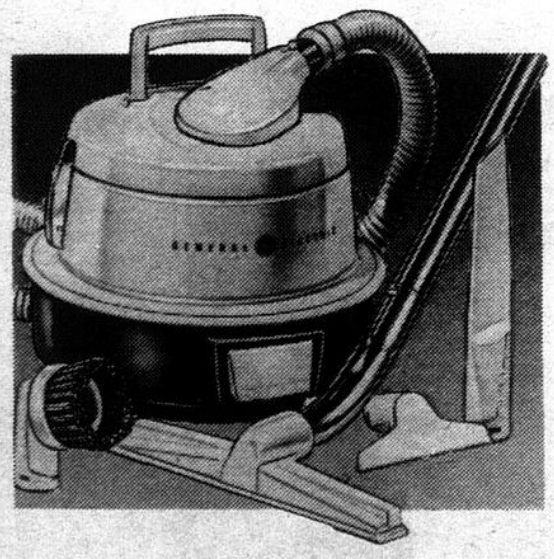


Electrikbroom compact **48.88**
A. Léger. Hauteur réglable, suceur à rotule, godet à poussière. 43-6204

Balayeuse "Gemini" Bissell **24.95**
B. Pour tapis comme pour plancher nu. 2 brosses et hauteur réglable. 42-9210

Vadrouille électrostatique **5.49**
C. Tête lavable de 13 x 18" en nylon et acrylique. Retient la poussière. 42-9565

Râteau à tapis **4.95**
D. Relève les poils des tapis après le nettoyage. Action douce. 42-6604



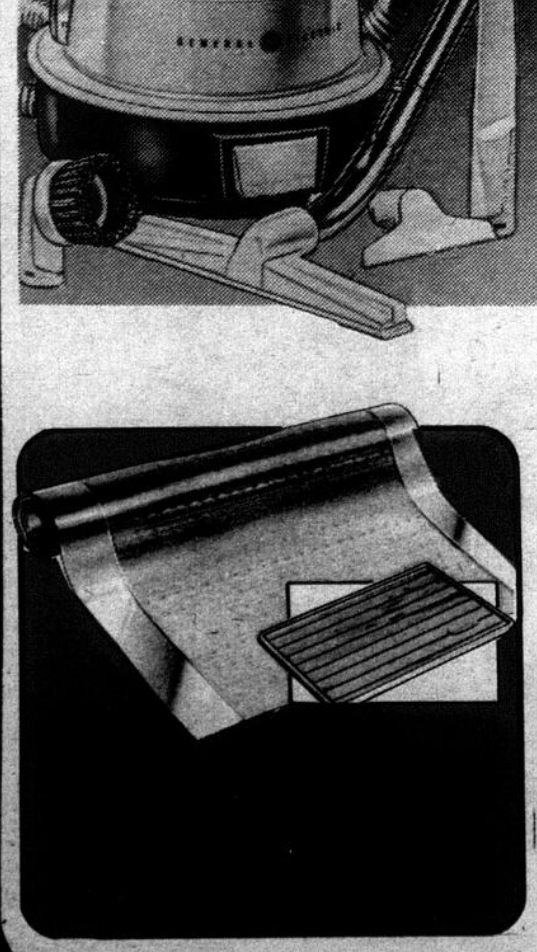
Nécessaire à tuyau flexible d'aspirateur de 78", 43-6482 . . . . . **7.99**

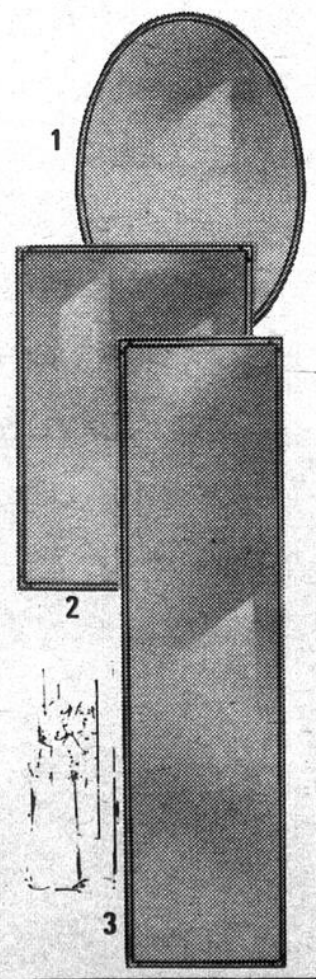
CGE à tête pivotante

Aspirateur avec 2 sacs et accessoires **79.99**

Aide de qualité à prix modéré! Sa tête pivote sur 360° pour nettoyer de plus grandes surfaces sans déplacer l'appareil. Les accessoires comprennent des rallonges, des suceurs, etc. 43-6228

Voyez-nous d'abord pour vos accessoires d'aspirateur à prix-budget





Miroirs décoratifs

1. **Ovale** 16 x 24" **7.99**
2. **Rectangulaire** Fait 16 x 24" . . . **7.99**
3. **Pour porte** 12 x 48" . . . **12.95**

De quoi donner plus de luminosité, d'espace et de beauté à toute pièce. Miroirs en glace Pittsburgh 1er choix encadrée de plastique de ton laiton. Formes et tailles variées à prix vraiment modiques. 68-1010X

CANADIAN TIRE

MAGASIN ASSOCIÉ
LLOYD BOIVIN INC.
601 BOUL. JUTRAS EST,
VICTORIAVILLE, 758-1585

Economisez plus avec nos **Billets-Bonis au comptant** ou profitez-en avec votre **Carte Canadian Tire**